Troisième Année. - N° 109 Edition A. B. C. D. Le Numéro : 10 Centimes Dimanche 22 Avril 1917

Rédaction et Administration :
11, Rue de l'Université, 11, LIÉGE
Bureaux ouverts de 8 à 12 et de 1 à 5 h.

LE TÉLÉGRAPHE

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF — Dimanche — Semaine
Petite ligne 0.40 0.30
Demandes d'emploi . 0.40 0.15
Réclame 1.25 1.00
Nécrologie 1.00. — Avis des officiers minist ériels 0.80 la grande ligne. - Avis de Sociétés (sem. 1.00 (dim.) 2.00. — Avis financiers 2.50. —Chronique locale (corps) 2.50.— Chronique locale (fin) 2.00.

Communiqués officiels

Allemand. — Berlin, le 20. — Le 14 avril, à l'ouest d'Alexandrie, un petit croiseur anglais, probablement de la classe Foxglove, appartenant aux forces de garde anglaises, a, dans une attaque nocturne, été gravement endommagé par deux torpilles lancées par un de nos sous-marins. Par suite de l'obscurité et de la contre-attaque ennemie, le naufrage n'a pas pu être constaté mais il est plus que probable qu'il s'est produit.

Berlin, le 20 (soir). — Rien de neuf près d'Arras. Au front de l'Aisne, maints violents combats d'artillerie. Au Brimont, une nouvelle attaque russe a échoué avec beaucoup de pertes. L'après-midi, de nouveaux combats se sont développés entre Prosnes et la vallée du Suippes. A l'est, rien d'important.

Berlin, le 21. — *Théâtre de la guerre occidental.* — Groupe d'armées du prince Rupprecht de Bavière : Des poussées de reconnaissance dans la boucle d'Ypres, nous ont valu des prisonniers et du butin composé d'engins de tranchées. La recrudescence insensible de l'activité d'artillerie augmente entre Loos et le chemin de fer Arras-Cambrai.

Groupe d'armées du Kronprinz. — Des troupes de toutes les parties de l'Allemagne ont, sur le vaste champ de bataille de l'Aisne et en Champagne, posé à chaque instant des traits d'héroïsme, combattant homme contre homme, tenant jusqu'à la mort, sous le feu le plus violent. Hier, avant midi, des fractions ont délogé l'ennemi de l'ancienne sucrerie au sud de Cerny.

Plus à l'est, à la ferme de Hurtebise, nos troupes ont repoussé des attaques françaises de détail. Au Brimont, des troupes d'assaut franco-russes ont été repoussées avec de grandes pertes. Dans l'après-diner la lutte d'artillerie a repris sur tout le front de l'Aisne et en Champagne. De violentes attaques se sont produites près de Braye.

Au plateau de Paissy, à l'est de Craonne et entre Prosnes et la dépression de Suippes, au chemin des Dames, l'assaut ennemi s'est écroulé sous notre tir et, en certains endroits, en corps-à-corps. En Champagne, les attaques ont échoué devant nos positions. Au nord de Reims et dans les Argonnes, nos troupes ont pénétré dans les lignes ennemies et ont ramené des prisonniers.

Groupe d'armées du général feld maréchal duc Albert de Wurtemberg : A l'est de St-Mihiel, une action ennemie resta vaine. Ici également plusieurs prisonniers français sont restés en nos mains. Le mauvais temps continuel des derniers jours a réduit l'activité aérienne.

Depuis le 17 avril, 7 avions ennemis ont été descendus à la suite de combats aériens, 3 par le feu des canons de défense.

Au front oriental et au front macédonien, la situation est inchangée. Faible activité militaire.

Autrichien. — Vienne, le 20. — Sur aucun des théâtres de guerre, il n'y a d'opération importante à signaler.

Turc. — Constantinople, le 19. — *Front de l'Irak.* — Sur la rive droite du Tigre, l'ennemi s'est approché de notre front à 4 km. Sur la rive gauche du Tigre, l'activité de l'artillerie a été plus grande. Sur la Diala, fait les canonnades.

Front du Caucase. — Dans le secteur de notre aile droite, on signale plusieurs opérations de patrouille qui nous ont été favorables. Sur un point, nous avons réussi à surprendre un poste de cavalerie ennemie ; nous avons tué douze soldats et nous nous sommes emparés d'une certaine quantité de vivres. A un autre endroit, une de nos patrouilles d'officiers a eu un engagement avec un peloton ennemi armé de deux mitrailleuses. Après un combat qui a duré deux heures, l'ennemi a été repoussé vers le nord ; nous nous sommes emparés de fusils et de munitions. A un troisième endroit, une de nos patrouilles, après un court combat, a forcé une patrouille ennemie à se retirer. Dans le secteur de notre aile gauche, notamment à l'extrême aile gauche, canonnades réciproques modérées.

Front du Sinaï. — Il n'y a pas encore eu d'attaques ennemies. Pendant la nuit du 18 avril, canonnades ennemies à de longs intervalles. Nos pertes ont été très minimes. Dans la journée du 18 avril, sur tout le front, faible feu d'artillerie ; le soir, le calme a prévalu. En général, l'ennemi s'est contenté de terminer l'installation de ses positions. Nous avons constaté que les camps ennemis, récemment bombardés par notre artillerie, ont été retirés en arrière.

Sur les autres fronts, pas d'événement particulier à signaler.

Il y a quelques jours, des rebelles ont de nouveau tenté de détruire nos voies ferrées et d'occuper une gare. Grâce à l'énergique intervention d'un de nos régiments de cavalerie, ils ont été mis en fuite et ont subi de fortes pertes. Les légers dégâts causés à la voie ferrée ont pu être réparés immédiatement. Un officier anglais se trouvait parmi les rebelles.

Bulgare. — Sofia, le 19. — *Front macédonien.* — L'artillerie ennemie a violemment bombardé nos positions à la Tscherwena Stena, dans le coude de la Czerna et dans la région à l'ouest du lac Doiran. Dans la plaine de Serrès, des détachements de reconnaissance de l'infanterie française ont tenté de s'approcher à l'ouest de Baraklu-Dchumaja et au sud de Serrès. Mais ils ont été repoussés par le feu de nos postes.

Front roumain. — Violent feu d'artillerie et d'infanterie près de Tulcea. L'artillerie russe a tiré 40 grenades sur la ville, tuant 2 femmes et un enfant.

Français. — Paris, le 20, à 15 h. — Au sud de St-Quentin, l'artillerie ennemie, violemment contre-battue par la nôtre, s'est montrée active pendant la nuit. Rencontre de patrouilles au nord d'Urvillers. Dans la région de Lahaux, nous avons réalisé des progrès sensibles et fait une quarantaine de prisonniers. Nous avons repoussé plusieurs contre-attaques ennemies dans ce secteur. Sur le plateau de Vaucler et au sud de Courcy, nous avons enlevé à la grenade plusieurs tranchées. A l'est de Loivre, une opération bien conduite nous a donné du terrain et 250 prisonniers. En Champagne, la nuit a été marquée par de violentes réactions de l'ennemi. Trois fortes contre-attaques, précédées de bombardements, ont été lancées par l'ennemi dans la région de Moronvilliers. Nos tirs de barrage et les feux de nos mitrailleuses ont réduit à néant ces tentatives, qui ont coûté à l'ennemi de très fortes pertes ; 20 prisonniers sont restés entre nos mains. Nuit calme partout ailleurs.

Depuis le 16 avril, 10 avions ennemis et 2 ballons captifs ont été abattus par nos pilotes.

Paris, le 20, à 23 h. — Entre St-Quentin et l'Oise, sérieuse activité des deux artilleries, notamment dans la région au nord de Grugies. Journée calme au sud de l'Oise. Au nord de l'Aisne, nos troupes, harcelant l'ennemi, ont continué à progresser vers le chemin des Dames. Elles ont occupé le village de Sancy. Vers 6 h., après une très violente préparation d'artillerie, l'ennemi a lancé sur la région Ailles-Hurte-Bise, une attaque à gros effectifs qui a été brisée par nos feux d'artillerie et nos mitrailleuses, et complètement repoussée. La lutte d'artillerie se poursuit très active dans cette région. En Champagne, nous avons enlevé plusieurs points d'appui importants dans le massif de Moronvilliers, malgré une résistance acharnée de l'ennemi. En Argonne, après un vif combat, nos détachements ont pénétré jusque dans la deuxième tranchée ennemie, où ils ont trouvé de nombreux tués. Rien à signaler sur le reste du front.

Anglais. — Londres, le 19. — La nuit dernière, nous avons amélioré facilement notre position au sud de Monchy-le-Preux et avons fait aujourd'hui de nouveaux progrès à l'est de Fampoux et dans les tranchées ennemies au sud-est de Locs.

Russe. — Pétrograd, le 18. — Sur le *front à l'ouest*, en Galicie, au nord de Zborof, près du village de Voltsjkovoë, nos batteries ont bombardé efficacement une colonne d'artillerie allemande. Sur le reste du front, grande activité réciproque des détachements de reconnaissance.

Sur le *front en Roumanie*, des troupes ennemies, de la force de trois compagnies environ, ont tenté de passer à l'attaque à l'est de Ketu-Mikafsje, sur le Danube, au nord-ouest de Braila ; elles ont été repoussées par nos fusillades et nos canonnades. Pour le reste, fusillades et opérations de reconnaissance.

Petrograd, le 19. — Fusillade et actions de reconnaissance aux fronts occidental, roumain et du Caucase.

Italien. — Rome, le 19. — Dans la vallée Lagarina, le feu efficace de nos lourds calibres a de nouveau causé, dans la gare de Calliano, de grands incendies, qui, favorisés par un vent violent, ont pris une extension considérable. On annonce de petites rencontres dans la vallée Brand et dans la vallée du Riefreddo (ruisseau Posina et Astico) et dans la région du col Cavallo (But supérieur). Nous avons fait quelques prisonniers. Hier, au front de Giulio, l'activité d'artillerie a été encore forte. Dans la zone de Goerz, sous la protection de l'obscurité, de petits détachements italiens ont traversé les obstacles en fil de fer de la position avancée ennemie, l'ont occupée par surprise, ont fait les défenseurs prisonniers et ont pris des armes et des munitions. Une escadrille aérienne a bombardé les camps ennemis dans le voisinage de Chiapovano-Dornberg, Rifemberg et Comeño. Tous les avions sont rentrés.

Informations et Arrêtés

de l'Autorité

Dans leur tournée, les facteurs ruraux sont porteurs d'un carnet, où ils doivent inscrire les lettres recommandées qu'on leur remet, les mandats postaux, les colis ordinaires; les envois contre remboursement, les sommes qui leur sont remises pour l'affranchissement de ces envois, les abonnements aux journaux, ainsi que les sommes destinées à les payer. Les facteurs ruraux ne peuvent accepter des sommes qui doivent être expédiées par mandat postal, qu'à la condition qu'on leur remette, en même temps, une formule dûment remplie à cet effet.

L'expéditeur ou le commettant a le droit de se faire montrer le carnet d'inscriptions, pour se rendre compte de l'exactitude des mentions qu'il y fait porter. Il peut également faire ces inscriptions lui-même, s'il le désire.

Il est de l'intérêt de l'expéditeur, aussi bien que de celui de l'Administration des Postes, que le public use très largement usage de cette latitude qui lui est donnée.

Mesures à prendre contre la gale des chevaux et autres solipèdes

Suite

Art. 8. — Aussi longtemps que les mesures préventives restent applicables, les chevaux atteints ou suspects d'être atteints de la gale ne peuvent être ni logés dans les écuries étrangères, ni conduits dans des pâturages pratiqués par des chevaux non contaminés.

Avant la fin du traitement, il n'est permis de faire travailler les chevaux atteints ou suspects d'être atteints de la gale que s'ils sont désignés comme «galeux» au moyen d'un écriteau bien lisible fixé au collier ou au véhicule ; mais on ne pourra ni les atteler avec des chevaux non atteints, ni les mettre en contact direct avec ceux-ci.

Les harnais, couvertures, étrilles, brosses, etc. qui ont servi à des chevaux malades, ne peuvent servir à des chevaux non atteints qu'après avoir été désinfectés.

Tant que les mesures préventives ne sont pas mises hors de vigueur, les chevaux atteints ou suspects ne peuvent pas changer de ferme.

Lorsqu'il s'agit d'un cas grave, l'inspecteur-vétérinaire peut ordonner que l'animal malade soit immédiatement séquestré dans son écurie.

Art. 9. — Les poux des chevaux atteints de la gale doivent être entièrement desséchés avant d'être portées hors des fermes contaminées.

Art. 10. — Si le traitement n'est pas entamé immédiatement par le possesseur ou n'est pas terminé dans les 2 mois de la constatation du cas formel ou suspect de gale, le bourgmestre, à la demande de l'inspecteur-vétérinaire, ordonnera que les chevaux soient tenus à l'écurie.

Dans les villes d'une certaine importance, le bourgmestre pourra, dès qu'un cas formel ou suspect de gale aura été constaté, ordonner que les chevaux atteints ou suspects d'être atteints soient tenus isolés dans l'écurie jusqu'à la fin du traitement.

Art. 11. — Lorsque le possesseur aura prévenu le bourgmestre de la fin du traitement, le bourgmestre fera examiner les chevaux par le vétérinaire agréé et informera l'inspecteur-vétérinaire compétent du résultat de cet examen.

La maladie sera considérée comme ayant disparu et les mesures préventives ordonnées seront mises hors de vigueur :

a) si les chevaux atteints ou suspects d'être atteints de la gale sont morts ou ont été abattus et que la désinfection ait été régulièrement pratiquée ;

b) si, conformément à la déclaration de l'inspecteur-vétérinaire, aucun symptôme suspect de maladie ne s'est montré dans les 6 semaines suivant la fin du traitement et le jour de la désinfection.

Art. 12. — La disparition de la maladie doit être déclarée par l'inspecteur-vétérinaire au chef d'arrondissement ou au commandant, et, en outre, au vétérinaire du gouvernement ainsi qu'au bourgmestre de la commune.

Art. 13. — Toutes les mesures prescrites pour les chevaux s'appliquent aussi aux autres solipèdes (ânes, mulets et bardots).

Art. 14. — Les infractions aux prescriptions du présent arrêté seront punies soit d'une amende pouvant atteindre 3000 marcs ou d'un emprisonnement d'un an au plus, soit de ces deux peines réunies. En cas d'infraction réitérée de l'article 10, la confiscation des chevaux pourra être prononcée. Les commandants et tribunaux militaires allemands sont compétents pour juger les infractions au présent arrêté.

Art. 15. — Le présent arrêté abroge l'arrêté du 15 mars 1915 IVc 2553 [Bulletin officiel des lois et arrêtés, n° 193, page 1812].

Bruxelles, le 15 mars 1917.

Der General gouverneur in Belgien,
Freiherr VON BISSING,
Generaloberst.

Les événements en Russie

La grand'mère de la Révolution.

Catherine Brechkowskaia revient de Sibérie.

Ainsi que nous l'avons rapporté dans un dernier numéro, un des premiers actes officiels de M. Kerneski, le nouveau ministre de la Justice, a été d'ordonner la mise en liberté et le retour de Sibérie de la « grand'mère de la révolution » qui, sous l'ancien régime, y avait été déportée à différentes reprises et y a passé, notamment, ces six dernières années. Cette femme remarquable s'appelle Catherine Brechkowskaia et est âgée de plus de 75 ans. Sa vie aventureuse fut un apostolat du Progrès et de la Liberté avec tous les inévitables dangers qui peuvent guetter une criminelle politique sous le régime autocratique : la cellule souterraine et glacée de Pierre-et-Paul ou la steppe sibérienne, neigeuse et désolée.

Par sa naissance, la Brechkowskaia appartenait à une famille aisée et honorable, qu'elle abandonna secrètement, de bonne heure, pour se vouer à l'instruction des populations des campagnes. Le sac au dos, exerçant les métiers les plus divers, elle allait de village en village, par toute la Russie du sud-ouest, prêchant aux moujiks pauvres et ignorants, l'évangile des Droits de l'Homme et la libération du joug du despotisme. Le jeu était dangereux car les apôtres, hommes ou femmes, qui consacraient leur vie à enseigner le peuple, à lui apprendre à lire et à penser, étaient traqués par la police impériale avec bien plus de vigueur encore que les nihilistes, lanceurs de bombes. La bureaucratie comprenait qu'une semence jetée méthodiquement devait porter, à la longue, des fruits bien plus néfastes au despotisme que les attentats isolés.

Du jour où Catherine se mit à la tâche, sa vie devint une lutte incessante contre les puissances des ténèbres, une lutte où elle se sacrifia entièrement pour la cause du peuple.

En 1872, elle tomba pour la première fois entre les mains de la police. Elle fut accusée d'avoir adhéré à un complot dont on parla beaucoup en ce temps : le « procès des 173 ».

Selon la mode russe, elle dut attendre longtemps son tour d'être interrogée; elle resta enterrée pendant six longues années dans les cachots de la forteresse de Pierre-et-Paul et n'en sortit que pour se voir condamner à plusieurs années de travaux forcés. Sa peine purgée, elle fut déportée en Sibérie. A peine arrivée, elle tenta de s'enfuir. Pendant quelques semaines, elle se traîna par les steppes arides et, finalement, accablée par le froid et la faim, elle fut capturée par les policiers lancés à sa poursuite. Sa tentative de fuite lui valut les travaux forcés à perpétuité. Elle fut cependant graciée en 1887 et on lui accorda la permission de revenir dans la Russie d'Europe. Les souffrances n'avaient pu émousser sa farouche énergie.

Dès qu'elle eut renoué des relations avec ses anciens amis, elle se jeta dans le parti révolutionnaire qui venait de se constituer et dont elle devint un des chefs. Douée d'une faculté de travail presque incroyable, elle ne reculait devant aucune mission, si dangereuse et si difficile qu'elle put être.

Elle rédigeait notamment de nombreux pamphlets révolutionnaires et lettres secrètes. Infatigable, elle parcourait, dans toutes les directions, le vaste empire russe, faisant de la propagande pour le parti, créant partout des groupements révolutionnaires qui restaient en relations « souterraines » avec l'état-major de Pétersbourg.

Ses amis vantent son extraordinaire faculté d'inspirer la confiance à des gens de toutes conditions. Elle opérait de préférence parmi les populations misérables des campagnes dont les misères morales et matérielles remplissaient son cœur de compassion et qui répondaient à sa sollicitude par un dévouement et un amour sans bornes. On cite un remarquable exemple du culte qu'avaient pour elle les paysans : arrêtée une seconde fois, on fit défiler devant elle, aux fins d'identification, des milliers de pauvres gens qui la connaissaient et aucun de ceux-ci ne voulut la trahir. Malgré l'appât de primes alléchantes, tous déclarèrent n'avoir jamais vu leur idole. La police eut évidemment bientôt la conviction que Catherine avait repris son apostolat révolutionnaire et elle recommença à la traquer par toute la Russie, elle et son collègue Gerchounine.

A diverses reprises, on crut avoir découvert sa retraite mais, chaque fois, alors que les sbires du Tzar croyaient la tenir, elle avait disparu sans laisser de traces, avertie à temps par ses amis. Cette chasse « à l'homme » dura pendant plusieurs années et la police se fatigua la première : elle cessa la poursuite.

Cependant, en 1908, l'agent provocateur Azeff, s'abouchant, par trahison, avec des révolutionnaires, réussit à savoir où se tenait la Brechkowskaia. Arrêtée, elle fut enfermée de nouveau à Pierre-et-Paul où elle attend pendant deux ans, en détention préventive. Enfin, le procès commença et fit sensation par la défense brillante que présenta l'avocat de Catherine, dont la plaidoirie fut un long et cinglant réquisitoire contre le tzarisme. Le séjour prolongé dans les prisons l'avait rendue si faible qu'elle pouvait à peine se tenir debout, mais ses bourreaux n'avaient pu vaincre la résistance de sa volonté de fer. Le jugement prononça une nouvelle déportation en Sibérie. Elle y fut l'objet d'une surveillance particulièrement sévère.

Cependant, dans les premiers temps, on l'avait autorisée à s'employer en faveur des autres déportés. Elle leur procurait du travail, leur confectionnait des vêtements et s'efforçait surtout de relever leur moral et leur confiance dans l'avenir. Des milliers de ces malheureux doivent à la Brechkowskaia de n'être pas tombés dans le désespoir. Plus tard, les autorités lui interdirent tout rapport avec les autres déportés et, de nouveau, elle résolut de s'enfuir. En décembre 1913, son geolier découvrit, à sa grande frayeur, qu'elle avait disparu. Des dépêches furent lancées dans toutes les directions et peu de temps après, deux policiers rencontraient, dans le voisinage d'Irkoutsk, un pauvre vieux, marchant avec peine, qui paraissait suspect. Arrêté, on reconnut en « lui » la célèbre révolutionnaire.

On la mit, à Irkoutsk, dans un cachot isolé, où elle resta deux ans. Sa santé étant alors fortement ébranlée, on la transféra à Minousinsk, dans le gouvernement d'Ienissei, où elle était restée depuis. Grâce à la révolution, la « grand'mère » a pu rentrer en Russie, où on l'accueille partout avec l'enthousiasme qu'on doit aux grands pionniers de la liberté.

Après l'interview

Les journaux russes du 7 avril viennent seulement d'arriver à Copenhague. On y lit la note officieuse que voici : A propos de l'interview de M. Milioukoff, le bureau de la presse du ministère de la justice croit nécessaire de déclarer que cette interview n'exprime que l'opinion privée de M. Milioukoff et qu'elle ne reflète nullement l'opinion du gouvernement provisoire. M. Kerenski lui-même envisage exclusivement la nécessité qui s'impose de protéger le pays contre l'invasion et les visées de conquête de l'ennemi.

La question de l'Ukraine

Les journaux de Pétrograd mandent de Charkow : Dans une assemblée d'Ukraine, on a invité le gouvernement provisoire à faire immédiatement des préparatifs pour l'autonomie de l'Ukraine, de façon à ce que cette question puisse être réglée par l'assemblée constituante. On a même décidé de former une Commission pour élaborer les prescriptions fondamentales pour l'administration de l'Ukraine et pour fonder une banque ukraine.

Les sujets russes à l'étranger

Petrograd. — A propos des bruits relatifs à certaines difficultés que les gouvernements anglais et français susciteraient à une catégorie d'émigrés russes qui désirent retourner en Russie, M. Miliouk ff, ministre des Affaires étrangères, a déclaré à des représentants de la presse qu'aussitôt après la constitution du gouvernement provisoire, il a chargé tous les consuls de Russie d'assurer gratis le rapatriement de ces émigrés. D'après les déclarations de M. Milioukoff, des listes de contrôle, établies de commun accord avec les gouvernements alliés, indiquent les noms de ces émigrés dont le retour dans leur pays n'est pas jugé désirable par l'une des puissances belligérantes ou ses alliés. Bien entendu, le gouvernement russe aurait pu supprimer tous les obstacles mis par l'ancien régime au retour des émigrés russes, mais cela n'a pas suffi dans tous les cas. C'est ainsi que malgré les mesures prises par le ministre des Affaires étrangères, M. Zuraboff, membre de la Douma, a été retenu à l'étranger parce qu'il ne figurait pas sur la liste de contrôle russe. Afin de supprimer définitivement tous les obstacles au retour des émigrés russes, qui figurent non seulement sur la liste de contrôle générale de l'ancien régime mais également sur celle des gouvernements anglais et français, il est nécessaire de passer une convention avec les alliés. A cette fin, le gouvernement provisoire a pris des mesures énergiques et télégraphié à ses consuls qu'ils devaient permettre le retour en Russie de tous les émigrés, sans tenir compte de leur opinion sur la guerre.

Chez les socialistes

Le *Droit du Peuple* écrit : « Tout récemment encore, la presse bourgeoise annonçait triomphalement que tous les socialistes russes étaient partisans de la guerre et qu'ils avaient dû reconnaître avoir fait fausse route.

Au lieu de briguer des ministères, les socialistes russes préfèrent surveiller le gouvernement et font d'ailleurs leur devoir de socialistes.

Ce fut peut-être une excellente idée que d'envoyer une demi-douzaine de socialistes français, anglais et belges en Russie, où ils auront appris à connaître et à admirer de vrais socialistes. Quelques centaines auraient dû s'y rendre et surtout nos chefs qui y auraient reçu une leçon moins chère que celle qui les attend. »

Le Gouvernement Provisoire

Le *Corriere della Sera* mande de Pétrograd : « L'agitation en faveur et contre la guerre et contre le gouvernement provisoire se développe. Le Comité révolutionnaire des ouvriers pose de nouvelles exigences. Aujourd'hui il existe à Pétrograd trois partis, qui se combattent ouvertement. M. Lenin combat violemment M. Plechanow qui semble soutenir le gouvernement. Autour de M. Lenin, remarque le correspondant, se groupent les groupes de travailleurs qui s'étaient déjà montrés complètement prêts au combat les premiers jours de la révolution.

Une Déclaration

D'après le *Rousskoje Slovo*, le ministre-président russe prince Lwow a fait une déclaration à des journalistes, disant qu'en toute certitude, l'on peut certainement s'attendre à la paix pour le courant de cette année. En tous cas, les événements intérieurs russes, ainsi que l'agitation des socialistes russes et étrangers ne hâtent pas la fin de la guerre. Seul l'épuisement de tous les pays belligérants, forcera l'Europe à la paix. La Russie n'est pas adversaire de la paix mais dans les circonstances actuelles, elle ne peut prendre l'initiative d'une action pacifiste.

A l'Extérieur

Hollande. — *Des pommes de terre pour la Belgique.* — Prochainement partiront de Stadskanaal, Vendam et Hoogezand, cinquante wagons de pommes de terre, adressés à la Commission for Relief et à répartir en Belgique et dans le nord de la France. Ces pommes de terre sont destinées à la consommation et à la plantation.

Autriche. — *La crise ministérielle.* — Vienne. — Les journaux annoncent également la démission de M. Bobrzynski, ministre pour la Galicie, parce que la question de l'autonomie de la Galicie — subordonnée à la convocation du Reichstag — ne sera pas réglée dans la forme désirée par le club polonais. Certains journaux disent que le club polonais n'a pas encore pris de décision irrévocable et que M. Bobrzynski peut vraisemblablement encore revenir sur sa décision.

France. — *Une tempête au Hâvre.* — Une tempête effroyable a sévi sur le Hâvre. Voici un accident qui donnera une idée de la force du vent, dit le *XXe Siècle*. La voiture automobile qui chaque après-midi vient prendre les sacs et les colis de la poste belge stationnait devant celle-ci, place Frédéric-Sauvage, les freins blaqués.

Vers 6 h. 1/2 se produisit un violent coup de vent qui fit faire à la voiture une brusque volte et la poussa tout droit vers l'escalier vertigineux qui se trouve devant les bâtiments.

La largeur de cet escalier est, à quelques centimètres près, celle de la voiture. Celle-ci, poussée par la rafale avec une maîtrise qu'envierait le plus adroit des chauffeurs, fit une embardée au dessus du trottoir et s'engagea dans l'escalier qu'elle dégringola avec une vitesse incroyable.

Précisément, un huissier du ministère montait l'escalier ; il n'eut que le temps de se jeter sur le côté et en fut quitte pour des contusions sans gravité. L'automobile, descendant follement, alla s'abimer au bas de l'escalier, sur la voie du tramway.

Cela donne une idée des dégâts causés par la tempête.

Lloyd George à Paris. — La *Gazette de Voos* annonce que M. Lloyd George serait arrivé inopinément à Paris, afin d'assister à une conférence de l'Entente qui a été convoquée à l'improviste et qui durera plusieurs jours.

Les céréales. — Le gouvernement français a ordonné le recensement de toutes les provisions de céréales détenues encore par les agriculteurs. Ceux-ci sont autorisés à conserver 100 kg. de chaque espèce de céréales mais ils doivent livrer le restant à l'Etat à un prix fixé.

A propos de l'offensive. — L'Agence télégraphique suisse annonce que l'on suit avec anxiété en France la lutte engagée sur l'Aisne, qui d'après l'espoir général, doit amener la percée du front ouest, la libération du territoire occupé et le commencement de la fin. Le gouvernement et la presse s'efforcent de calmer la surexcitation générale. Les journaux parisiens ne dissimulent cependant pas que les terribles combats de Champagne poursuivent le but le plus considérable : percée et décision stratégique, mais ils essaient de pondérer les esprits, pour éviter toute désillusion.

Les critiques militaires ne laissent persister aucun doute quant au but stratégique de la bataille de l'Aisne. L'*Echo de Paris* et le *Temps* disent que ces combats égalent en importance la bataille de la Marne et sont le commencement d'un mouvement considérable au front occidental.

Le lieutenant-colonel Pris écrit dans le *Radical* que bientôt tout le front occidental ne sera plus qu'un seul foyer d'incendie, où se décidera le sort de la Belgique et celui du Nord de la France. Il trouve une preuve de ce que la direction anglo-française de l'armée projette un coup décisif dans les préparatifs d'attaque qui durèrent des semaines et furent plus considérables que tout ce qu'on avait vu jusqu'ici.

Une mission aux Etats-Unis. — Genève. — La mission française extraordinaire qui se rend en Amérique, sous la conduite du

maréchal Joffre et du ministre de la Justice Viviani, a quitté Paris. Le député Tardieu, qui a assumé le mandat de commissaire français auprès du gouvernement des Etats-Unis, s'embarquera dans 15 jours, d'après le *Matin*.

Entrevue d'états-majors. — Le *Daily Télégraph* annonce la rencontre des états-majors anglais et français au Havre. Le critique militaire du *Morning Post* écrit : L'absence d'appui apporté à l'offensive franco-anglaise par l'armée russe et le mauvais temps qui sévit toujours, n'ont pas permis de réussir la trouée.

Grèce. — *Remise de notes* — De la *Gazette de Cologne* : Le ministre grec des affaires étrangères a transmis deux notes à l'ambassadeur de France à Athènes. Dans la première note, le gouvernement grec se défend nettement d'avoir participé d'une manière quelconque à l'organisation de comitadjis et propose qu'un officier supérieur du Bureau de contrôle de Larissa se mette d'accord avec le commandant de la première division grecque au sujet des mesures de surveillance à prendre. Dans la seconde, le gouvernement grec attire l'attention du ministre de France sur la destruction de chalutiers grecs par des croiseurs français, destruction qui a été accompagnée, ajoute la note, d'actes arbitraires et d'offenses envers le roi Constantin. Le gouvernement grec attend que le ministre de France prenne les mesures nécessaires.

Italie. — *La disette de papier.* — Les journaux suisses apprennent qu'un décret royal règle la consommation et la fabrication du papier en Italie. A partir du 11 mai, les journaux quotidiens italiens ne peuvent paraître que sur quatre pages au maximum, tandis que les périodiques doivent réduire le nombre de leurs pages d'un quart.

Espagne. — *Crise Ministérielle.* — Madrid. — Le Cabinet a démissionné.

Le chef de Cabinet, M. Romanonès, a déclaré qu'il avait présenté au roi la démission en bloc du Cabinet, en égard à la situation politique. Il ajouta qu'il ferait tous ses efforts afin que le parti libéral reste au pouvoir. M. Garcia Prieto a eu une longue conférence avec le roi. A la fin de l'entretien, il déclara qu'il reviendrait au palais le soir même. On pense qu'après son entretien avec le roi, M. Garcia Prieto a été chargé de former le nouveau Cabinet et qu'il présentera ce soir même à l'approbation du roi, la liste des nouveaux ministres.

Le nouveau Cabinet. — Le nouveau Cabinet est composé comme suit : Présidence, M. Garcia Prieto, Affaires Etrangères, Juan Alvareda, Intérieur, Don Julio Surell, Guerre, général Aguilera, Marine, général Miranda, Justice, M. Ruy Falarino, Finances, Santiago Alba, Travaux Publics, Duc Almada Varvalle, Instruction publique, José Francos Rodriguez.

La *Rheinisch Westfälische Zeitung* écrit à ce sujet . «L'allure du nouveau Cabinet est donnée par le ministre-président Garcia Prieto. Sans aucun doute, du fond du cœur, le comte Romanonès est un ami de la Quadruple Entente, mais il a en tout et pour tout sauvegardé la neutralité de l'Espagne. En vérité, la note espagnole du 28 décembre 1916 à propos de notre guerre sous-marine était caractéristique, mais l'Espagne a toujours proclamé sa neutralité. Maintenant, Garcia Prieto est considéré comme un ami ouvert des Français. Il est un de ceux qui réclamèrent le plus instamment l'institut franco-espagnol à Paris, et il est de ce fait, probable que, en France, on saluera avec une grande joie le nouveau ministère. Il y a peu à dire des autres hommes du Cabinet, ils étaient déjà presque tous ministres sous Romanonès et en partie même avant la guerre. Seul, le ministre de la marine, Miranda, semble être en dehors du parti. Il fut ministre de la marine sous le conservateur Dato. Malgré cela, il nous semble douteux que l'Entente ait déjà réalisé ses désirs. L'Espagne ne peut rien gagner si elle se joint à nos ennemis.»

Une protestation. — Budapest. — Le collaborateur à Madrid de l'*Az Est* mande par radiotélégramme que le comte Romanonès, président du Conseil des ministres, lui a déclaré que le gouvernement espagnol a été avisé, le 3 avril, par l'Allemagne, que les sous-marins allemands ménageront autant que possible les navires qui se rendent dans les ports espagnols, mais qu'ils couleront les navires espagnols qui vont aux Etats-Unis. Le gouvernement espagnol a envoyé une note de protestation au gouvernement allemand. Nous serions très heureux, a dit M. Romanonès, si l'Allemagne nous accordait le libre commerce avec l'Amérique, mais les bruits de guerre qui circulent sont tout à fait inexacts.

M. Villanueva, président de la Chambre, a déclaré au correspondant de l'*Az Est* que l'Espagne continuait à observer la plus stricte neutralité et ne se laissait pas influencer par l'attitude des Etats sud-américains. Pour autant qu'il soit bien informé le gouvernement espagnol a encore obtenu en février du gouvernement allemand l'autorisation de continuer le commerce avec l'Amérique, même celui de contrebande de guerre, à condition que celle-ci soit exclusivement destinée à l'Espagne.

Havas mande de Paris : Selon une dépêche de Madrid, le ministre des affaires étrangères a déclaré que la note espagnole a été transmise le 19 à l'Allemagne.

Angleterre. — *La crise du charbon.* — Le *Journal of Commerce* de Liverpool mande de Cardiff que la situation du marché au charbon est difficile par suite de la pénurie du tonnage. Le commerce de charbon de Swansea a fortement diminué.

L'industrie sucrière. — Un nouveau plan pour l'organisation de l'industrie sucrière a vu le jour en Angleterre. Un capital d'un demi-million de livres sterling y sera attribué, 125.000 liv. st. seront fournis par l'agence du Trésor pour l'achat de 36.000 acres de terre dans le Newhark.

La question ouvrière et la démobilisation. — On mande de Londres qu'en vue de la démobilisation rapide immédiatement après la fin de la guerre, il s'est formé, sous la direction du Département du Travail, une vaste Commission centrale, composée pour moitié de délégués des employeurs et pour moitié de délégués des ouvriers. Le Département du Travail veillera soigneusement à ce que chacun trouve une place bien rétribuée et correspondant à ses aptitudes. A ce sujet, le ministre du travail Hodge a déclaré que le taux élevé que les salaires ont atteint pendant la guerre serait maintenu après la conclusion de la paix.

Suède. — *Visite royale.* — Copenhague. — Le roi de Danemark a l'intention de rendre la semaine prochaine au roi de Suède, la visite que celui-ci fit à la Cour danoise au printemps. Cette visite portera, comme la visite du roi de Suède même, un caractère strictement privé. Le roi sera accompagné du prince-héritier.

Roumanie. — *Promesses royales.* — La *Neue Zurcher Zeitung* annonce qu'au cours d'une visite faite au front, le roi Ferdinand a déclaré solennellement que le suffrage universel sera établi à bref délai. D'autre part, les domaines de la Couronne et les grandes propriétés foncières seront partagés entre les paysans. Ces déclarations ont produit une grande sensation.

Amérique. — *Le recrutement.* — On mande de Washington à la *Daily Chronicle* qu'il est peu probable que les Etats-Unis introduisent dès maintenant le service obligatoire. Les membres du Congrès hésitent à prendre une mesure aussi importante, et préféreraient essayer le système du volontariat. Il est probable qu'un compromis sera conclu et autorisera le président à appeler sous les armes de 500.000 à 1.000.000 de volontaires et que, si ce nombre n'est pas atteint endéans les trois mois, le service obligatoire sera instauré.

La lutte sous-marine. — Le Cabinet américain a décidé la création d'un nouveau ministère, pour diriger la lutte contre les sous-marins. Un crédit de 5 millions de dollars a été proposé au Congrès pour les besoins de ce nouveau département.

Le volontariat. — La *Gazette de Francfort* mande de New-York que malgré une intense propagande, très peu de volontaires se sont fait inscrire.

SUR MER. — *L'Imparcial* écrit : « Le 14 avril, au sud-ouest d'Huelva, le vapeur portugais « Ires de Mas », qui se rendait de Lisbonne à Gibraltar, a été coulé par un sous-marin.

Les naufragés du vapeur italien « Giuseppe de Gama » (4,000 tonnes), coulé le 13 avril au nord-ouest de Tanger par un sous-marin, ont été débarqués à Tanger. Les marins du « Giuseppe de Gama » ont vu le submersible couler un vapeur qui transportait des troupes britanniques et du bétail ; ce navire jaugeait 8,000 tonnes environ et a coulé en peu de minutes.

La Vie en Belgique

A LIÉGE

LE CARNET D'UN LIÉGEOIS.

A propos d'un livre (1).

— Vous avez de l'originalité et de la verve, et vous écrivez proprement. Vous me convenez. A partir d'aujourd'hui, vous êtes des nôtres. Votre besogne sera la plus simple du monde : vous aurez à me faire cinquante lignes tous les jours, cinquante lignes sur ce qui vous passera par la tête. Soyez spirituel ou sentimental, galant ou lyrique, profond ou léger, faites des paysages à la plume, décrivez la vie de la rue, racontez des histoires pour faire rire le monde, faites tout ce que vous voudrez, ça m'est égal. L'essentiel est que j'aie chaque matin mes cinquante lignes. Le reste vous regarde. Est-ce entendu ?

Ainsi parle le directeur du quotidien au jeune homme tout frais émoulu de sa rhétorique, qui lui a présenté cinq actes ibséniens, un conte naturaliste, un poème symboliste... ou une belle lettre de recommandation.

Le jouvenceau, transporté de bonheur, accepte des deux mains cette proposition qui réalise ses rêves les plus hyperboliques.

Le malheureux ! A peine est-il d'une semaine au travail, à peine a-t-il empli sept fois ce tonneau des Danaïdes qu'est son billet quotidien, que déjà il voudrait rendre sa parole, retrouver ses chères études avec la liberté. Mais il est trop tard. Le journalisme l'a pris, le journalisme le gardera. Il traînera jusqu'au bord du tombeau, sans jamais pouvoir s'en libérer, ce boulet de galérien qu'est « l'article à faire ». L'article à faire, ce cauchemar de toutes les minutes qui gâte son sommeil, trouble sa digestion, ruine son estomac, empoisonne ses plaisirs, raccourcit sa vie !

Si encore quelque récompense le payait de ses efforts ! Il faut si peu de chose à un artiste, lorsqu'il est jeune, pour satisfaire sa soif de gloriole ! Le peintre a les louanges des amateurs et les articles de la critique, le musicien et l'auteur dramatique ont les applaudissements de la foule. Le journaliste, hélas ! n'a rien de tout cela. Que sa prose soit d'un illettré ou qu'il écrive une langue sonore et sans macule, qu'il soit pesant ou spirituel, émouvant ou banal, profond ou superficiel, peu importe. Le résultat sera le même. Son article écrit, génial ou détestable, jamais plus personne ne lui en parlera. La feuille du matin, lue au déjeuner, et fort distraitement, est jetée aussitôt. Avant qu'il soit demain, les belles pensées, les métaphores ingénieuses, les mots à l'emporte-pièce seront dans la boîte à ordures, côte à côte avec les solécismes et les âneries.

De temps en temps — trop rarement — un chroniqueur retrouvant dans ses coupures des pages qu'il peut relire sans rougir, a le bon esprit de les réunir et de les faire éditer. Et il arrive presque toujours que ceux qui achètent son livre, lisant avec plus d'attention (parce qu'ils ont payé plus cher (!) ces mêmes articles qu'ils avaient avalés en pensant à autre chose, trouvent qu'il y avait, en effet, dans ces pages destinées à être emportées par le vent qui passe, assez de qualités pour être sauvées de l'oubli.

C'est le cas pour le livre somptueusement édité par la maison Bénard et orné de dessins amusants et primesautiers de Ludovic Janssen, où mon sympathique confrère Norbert de Gault a réuni les meilleurs des articles qu'il publiait ici chaque jour avant de me faire le périlleux honneur, à moi indigne, de me céder la plume.

Il serait superflu de présenter Norbert de Gault aux lecteurs du *Télégraphe*. Ils n'ont certainement oublié aucun le spirituel auteur des «Au vol de la plume». (On m'avait pourtant bien recommandé de faire mon possible pour le leur faire oublier, mais je vois bien que je n'y ai pas réussi...) Ils se rappellent avec quelle impatience ils attendaient chaque jour ces quelques lignes tantôt plaisantes, tantôt indignées, tantôt émues, intéressantes toujours, qui reflétaient les mille et un aspects, comiques, touchants ou tragiques, de notre existence à ce moment unique de l'histoire.

Ils les reliront, ces pages, avec plus de plaisir encore que dans le journal. Citerai-je au hasard, parmi celles que j'ai retrouvées avec le plus d'intérêt : « Paille et poutre », qui constitue, en quelques lignes de dialogue, une étude piquante de versatilité féminine ; « Prenez mon cœur », où l'auteur a caricaturé avec verve, certaines habitudes commerciales du jour ; « Ode à une absente », cette évocation attendrie et spirituelle de la parmentière disparue ; et dans une autre note, des pages empreintes d'une émotion sincère, comme « Pour les petits », « Les parfums», «La Toussaint », « Le 2 Novembre », etc. Mais le meilleur de tous ces morceaux, à mon sens, est encore cette délicieuse fantaisie qui termine le volume : « Comment on écrira l'Histoire », où Norbert de Gault nous décrit, pour l'édification des générations à venir, un magasin communal... tel qu'il devrait être. C'est de la bonne satire s'il en fut.

En bref, un petit livre intéressant à plus d'un titre, et que l'on relira avec émotion, lorsque le cauchemar qui pèse sur nous se sera éloigné de notre horizon, et que nous nous rappellerons ce que fut pendant la guerre notre existence de tous les jours.

PHÉDON.

(1) NORBERT DE GAULT. — *Les Hommes et Les Choses. — Au vol de la Plume*, 1 vol. avec des ins de L dovic Janssen, fr. 2,25. — Edition de l'Imprimerie-Bénard.

EN VILLE. — Arrêtez-vous aux étalages des libraires et lisez-y, sur l'élégante couverture du nouveau volume : *Sur du Théâtre d'Hier*, la longue liste des auteurs dramatiques, que M. Léon Ruth y analyse. Vous aurez ainsi quelque idée de l'heureuse diversité de cet ouvrage et du haut intérêt que procure sa lecture.

Ce volume se trouve surtout en vente à la Librairie Bellens ; les personnes qui trop éloignées du Centre, ne peuvent l'acquérir à cette librairie, peuvent charger les vendeurs du *Télégraphe* du soin de le leur procurer.

LES PAINS DE HOLLANDE. — Le service des pains néerlandais refuse actuellement toute inscription nouvelle. La quantité de pains disponibles rend à peine possible un rationnement convenable pour les personnes inscrites. En ce moment, il faut compter sur une ration de un pain sur deux mois par personne. (x.)

LES HARENGS. — Les chômeurs ont reçu récemment des bons pour l'enlèvement de harengs dans les magasins du Comité National. Les magasins des divers quartiers en sont dépourvus. Les porteurs de bons doivent se présenter pour obtenir des harengs au Magasin Central, rue d'Harscamp.

AU RAVITAILLEMENT. — Pendant la quinzaine du 23 avril au 5 mai, il sera mis en vente dans les magasins du Comité National (féculents, riz, etc.) des haricots et du saindoux. La ration de haricots est fixée à 250 gr. par personne au prix de 30 cent. ; la ration de saindoux à 200 gr. au prix de 60 cent. La vente se fera dans les magasins habituels. La vente commencera selon l'ordre alphabétique de la seconde semaine ; les personnes faisant partie de la première série seront servies la seconde semaine. (x.)

LANGUE ANGLAISE. — L'ouverture de la *18me série* de cours de *Langue anglaise* est fixée au *mardi 8 mai prochain*. On peut s'inscrire, dès à présent, *45, rue de la Liberté, 45*, Liége.

A cette même date, ouverture de nouvelles sections de cours de langues allemande et néerlandaise.

SOLO-SCHLEM. — Un solo-schlem a été réussi chez M. de Burnan, rue de Fétinne, par M. Hugues Jenot, du quartier de Fétinne, avec huit trèfles d'as et roi et cinq cœurs d'as, roi et dame. (Reçu 2 fr. pour les pauvres).

LA CHANCE POUR TOUS !

1830 Gros lots : 20.000 fr., 3000 fr. etc. Série : 1 fr. Billets : 0 f. 20 Les demander aux marchands de journaux. f.21596

ACTE DE VANDALISME. — D..., du quartier du nord, a été surpris par la police coupant les branches d'un arbre, situé à la promenade de la Citadelle. T.

PAPIER SPÉCIAL s'adaptant aux stores empêchant la lumière Imp. Renard-Dans, rue Méan, 21, Liége f. 22095

CONFÉRENCE. — Dimanche 22 à 6 1/2 h., à l'Eglise protestante, rue Hors-Château : La Révolution française et la question religieuse, par M. Rey.

Toutes les Familles vont au Théâtre TROCADERO

LES VOLS. — Rue Florimont, M. Joseph B.., d'Ans a été victime d'un audacieux voleur qui lui a dérobé une grande quantité de lard.

— Procès verbal a été rédigé à charge d'Emile B..., du chef de vol de deux charrettes à bras commis au préjudice de M. Georges L...

— Des malfaiteurs ont enlevé la plaque en cuivre qui se trouvait sur la porte de la maison portant le 44, Boulevard de la Sauvenière.

— M. Théodore S..., de Welkenraedt passant rue Hazinelle a été attaqué par trois individus qui lui ont enlevé 12 kilogs de lard, 12 kilogs de farine.

— On s'est introduit dans la propriété de M. D..., rue Combaire, et on y a arraché et emporté 500 poireaux.

— La police a verbalisé à charge de Antoine D..., Grégoire F... et Louis M..., du chef d'avoir volé un sac de tabac du camion de M. T..., Boulevard Frère Orban.

— Alphonse V..., demeurant au quartier du Nord s'est vu dresser procès verbal du chef de vol de farine commis au préjudice de Maria Z...

— La police a verbalisé à charge de D..., de Chênée, du chef de vol, au préjudice de M. F..., et du chef de recel des objets volés à charge de Jean-Baptiste V.. et de son fils Florent.

— Procès verbal a été rédigé à charge de Alfred A... et de Emile M... du chef de vol domestique, au préjudice du magasin communal de ravitaillement de la rue Basse-Wez.

— M. Jean P..., garde de surveillance de nuit, a rencontré trois individus porteurs de trois sacs longeant le quai de Longdoz. A la vue du garde deux des malandrins jetèrent leur sac à l'eau et le troisième abandonna sur le pavé celui qu'il portait et renfermant des haricots bruns. La police enquête. T.

ACTIONS-TITRES Achat d'Obligations Paiement immédiat 9 à 6 h. Dimanche 9 à 1. Rue de l'Université, 11 6000

EN PROVINCE

CHÊNÉE. — *Vol.* — La nuit de jeudi, des inconnus se sont introduits dans la maison occupée par M. Louis N.. marchand tailleur, rue de l'Eglise, et ont emporté plusieurs pièces de tissus. (M.S.)

LIZE-SERAING. — *Dans la Croix-Rouge.* — Mercredi prochain, salle de la Concorde, à 6 h. 1/2, M. Mahon, instituteur communal et chef du secteur, donnera sur «la boîte de Croix-Rouge, une conférence qui sera suivie d'exercices pratiques. G. J.

JEMEPPE. — *Vol.* — Dans la nuit de vendredi, des voleurs se sont introduits chez M. Detaille, boulanger, rue du Pont ; ils ont enlevé 88 pains destinés au ravitaillement et deux paires de souliers. (J. G.)

SOUXHON. — *Ecole industrielle.* — La réouverture de cet établissement, reconnu par le gouvernement, aura lieu ce dimanche 22.

VERVIERS. — *Important vol de savon.* — Dans la nuit de dimanche, un négociant en gros, M. Henri Henken, rue de la Rivière, 10. s'apercevait que la porte de ses magasins avait été fracturée et restait entr'ouverte.

Il put ainsi se rendre compte qu'on lui avait dérobé 10 fûts de savon d'une valeur globale de 1260 frs. En opérant une perquisition chez un sieur H., M. Defourny, garde-champêtre, à Hodimont, découvrit 8 cuvelles de savon qui furent saisies et reconnues immédiatement par le préjudicié. H. protestait, alléguant que cette marchandise lui avait été confiée pour la vente par un nommé M., de Verviers. Celui-ci, interrogé par M. Bouchez, brigadier judiciaire, n'a pu s'expliquer sur la provenance du savon. Ils ont été maintenus tous deux en état d'arrestation.

La police recherche activement les deux fûts restants. Ce sont d'anciens fûts métalliques à carbure, pesant brut 28 kgs et contenant du savon blanc dur. Une prime de 50 frs est promise à qui mettra la police sur la voie.

HUY. — *Situation critique.*— A propos de notre articulet de dimanche, concernant la situation critique dans laquelle se trouve la plus grande partie de la population au point de vue ravitaillement, diverses remarques, nous ont été faites. Nous les insérons fidèlement, telles quelles.

Tout d'abord, on se demande si nos magasins de ravitaillement ne pourraient pas se procurer et distribuer de temps à autre des féculents et denrées destinés à remplacer, dans la mesure du possible, dans l'alimentation, les pommes de terre que certaines gens tiennent encore, malgré tout, soigneusement cachées et qui servent dans certains milieux à engraisser les cochons. On nous citait, par exemple, les haricots qu'on serait très heureux de voir réapparaître dans nos magasins et qui constituent un aliment nutritif des plus précieux.

Par contre, il nous a été signalé le peu d'empressement manifesté par la partie non secourue de la population pour bénéficier des avantages accordés par la soupe communale. Et on faisait une comparaison très intéressante entre la proportion des personnes non secourues de Marchin, s'approvisionnant à la soupe communale et celle de notre ville. Dans cette commune, les rations de soupe fournies, à 0.20 centimes le litre, aux habitants ne bénéficiant d'aucun Comité de secours équivalent au double de celles accordées gratuitement à la population secourue. Chez nous, le contraire se présente, et le nombre de personnes non secourues se procurant la soupe, est relativement très restreint. On nous faisait remarquer, non sans raison, d'ailleurs, qu'on semble oublier que la soupe communale est un supplément de ration dont peut parfaitement profiter tout le monde.

DERNIÈRE HEURE

Hollande. — *Funèbre épave.* — La Haye, le 21. — Le flot a rejeté le cadavre d'un aviateur anglais, à la côte de Ter Schelling.

Italie. — *Une mission en Amérique.* — Berne, le 21. — Le *Corriere della Sera* apprend de source autorisée, que l'Italie a également l'intention d'envoyer une mission aux Etats-Unis.

Espagne. — *Accord anglo-espagnol.* — Madrid, le 21. — Le *Diaro Universal* annonce que le gouvernement a donné son assentiment à l'affrètement de navires espagnols par l'Angleterre.

SUR MER. — Genève, le 21. — Les journaux de Paris annoncent qu'un grand vapeur anglais dont le nom est inconnu, a été torpillé, mercredi à midi, à hauteur de Calais. L'équipage a été sauvé.

Perquisitions. — La police locale, accompagnée des gardes de Marchin et de Ben-Ahin, ont opéré, lundi de nombreuses visites domiciliaires chez des personnes suspectes de la ville et des communes précitées, à propos de vols commis ces jours-ci dans toute la région. (C. T.)

VIERSET-BARSE.— *Vol de trois porcs.* — On s'est introduit la nuit, dans l'étable de M. Collin, au moulin de Barse, et on y a égorgé sur place trois porcs pesant chacun environ 60 kilogs. Ceux-ci ont été dépecés et la viande emportée. Les dépouilles ont été abandonnées par les voleurs.

Acte de banditisme. — M. C... fermier à Vierset-Barse, retournait, à la soirée avec sa charrette avec une provision de farine qu'il était allé faire moudre pour son usage personel.

Alors qu'il traversait le bois de Vierset, il fut arrêté par une bande d'individus qui, probablement, épiait son retour. Après avoir proféré les plus graves menaces au fermiers, les voleurs s'emparèrent de la farine et s'éloignèrent.

M. C... plus mort que vif, s'apprêtait à continuer son chemin, quand un des individus revint sur ses pas et força le fermier à lui remettre son portefeuille.

Leur coup fait, les bandits détalèrent au plus vite. De minutieuses recherches sont faites pour découvrir les coupables. (C.T.)

BRAIVES.— *Les vols au ravitaillement.* — Le Parquet de Huy a fait procéder à l'arrestation des nommés B. André menuisier, 26 ans, D. Eugène, ardoisier, 39 ans, D. Jules, maçon, 40 ans, et L. Joseph mineur, 45 ans, tous quatre de Braives, prévenus d'avoir, dans cette commune, la nuit du 23 au 24 mars dernier, à l'aide d'escalade et d'effraction, volé au préjudice du Comité de ravitaillement 46 kilogs de farine, 32 de riz, et 13 de lard. Ces quatre individus ont été écroués à la prison de Huy. (C.T.)

CHRONIQUES

Sportive

JOURNEE DE CE DIMANCHE

Saison officielle de football 1916-1917

DIVISION I

Au terrain du S.C. Bois d'Avroy : U.S. Liégeoise-Fléron F.C., arbitre : Paul Dubois, linesmen : Frankignoulle et Fouarge. — Herstal F.C.-F.C. de Bressoux, arbitre Nicolas Hirt, linesmen : Delchevallerie et Edgard Duchêne. — F.C. Liégeois-Ans F. C., arbitre : Renson, linesmen : Damien Davin et Moreau.

DIVISION II

Demi-finale. — Tilleur F.C.-Milmort F.C., arbitre : Thiry, linesmen : Danse et C. Collignon. — F.C. Bressoux-C.S. Chênéen, arbitre : Cuisset, linesmen : Doudou et A. Collignon. — Jemeppe F. C.-Flémalle F.C., arbitre : Joseph Sauvage linesmen : Grailet et Schnefeld.

DIVISION III

Demi-finale. — Cahottes F.C.-Tilleur F.C., arbitre : Debatty, linesmen : Servais et Van Brabant. — Alliés de Romsée-Vivegnis F.C., arbitre : Hainaux, linesmen : Dessouroux et Nivarlet.

Série A.—Alliés de Seraing-U. S. Liége, Decorty.

Série B. — Gosson F.C.-Loncin Sportif, Dejardin. — A 10 h. : Ans F.C.-La Concorde F.C. de Jemeppe, Rodolphe Lamy.

DIVISION IV

Demi-finale. — A 10 h. : Tilleur F.C.-Herstal Sportif, arbitre : Schnefeld, linesmen : C. Collignon et Auger.—Micheroux F.C.-Alliés de Bierset, arbitre : Duchatto, linesmen : Dengis et Deffet.

Série A. — A 10 h. : Jemeppe F. C.-Flémalle F.C., Lemoine. — Gosson F.C.-Loncin Sportif, 5-0, forfait. — A 11 h. : F. C. Sérésien-Alliés de Seraing, Delfosse.

Série C. — C. S. Chênéen-Albert Star, Scaillet. — F.C. Bressoux-Méphisto F.C., 5-0, forfait. — A 10 h. : Alliés de Romsée-Prayon F.C., Dessouroux. — Fléron F.C.-U.S. Beynoise, 0-5, forfait.

Série D. — Herstal F. C.-La Préalle F. C., 5-0, forfait. — Milmort F. C.-Wandre F. C., 0-5, forfait.

JUNIORES

Demi-finale. — Kinkempois F. C.-F. C. Bressoux, arbitre : Bustin, linesmen : Quadt et Delvenne. — F.C. Sérésien-Ougrée F.C. arbitre : Delfosse, linesmen : Olivier et Dechamp.

Série A. — A 10 h. : Alliés de Seraing-Stade de Hollogne, Burlet.

SCOLAIRES

Demi-finale. — Milmort F.C.-Tilleur F.C., arbitre : Collinet, linesmen : Davin et Budiaux. — Standard C. L.-Kinkempois F.C., arbitre : Lamoureux, linesmen : Legrand et Burlet.

Série A. — Royale Liégeoise — Ans F. C., Berger.

Série B. — F. C. Bressoux — U. S. Grivegnée, 5-0, forfait.

TOUT-PETITS

A 9 h. 30 F. C. Sérésien - U. S. Liége, Olivier.

TOURNOI DU ANS F. C.

Au terrain du Ans F. C. : Tilleur F.C.-F.C. Sérésien, arbitre : Jacques Comanne, linesmen : Beauraind et Thomée.

TOURNOI DU NESSONVAUX F.C.

Au terrain du Nessonvaux F.C. à 2 h. 30 Fearless Ensival-Nessonvaux F.C., Marcel Delvenne.

TOURNOI DE LA REGION HERSTALIENNE

A 10 h. : Herstal F.C.-Herstal Sportif, Brisco. — Coronmeuse F.C.-Vivegnis F. C., 5-0, forfait. Achpé.

Œuvres

TRIANON. — *La représentation du 27.* — Cette soirée, qui se donnera au profit de familles d'artistes peintres et sculpteurs, sous le patronnage de l'œuvre des Artistes et avec le concours de l'Union dramatique, s'annonce sous les meilleurs auspices.

La feuille de location se marque de nombreuses croix bleues et tout fait prévoir, pour cette représentation, une jolie salle. On sait, en effet, que le programme porte *Le Flibustier*, l'une des meilleures œuvres du génial membre de l'Académie Française, M. Richepin.

AU KURSAAL. — L'établissement avait revêtu son aspect des grandes fêtes. L'entrée, la salle et la scène avaient été fleuries par MM. Joiris frères, horticulteurs et décorées par M.

...soch, à piger. Les artistes qui y paraissaient leur ont donné de nouvelles preuves de leur talent et de leur dévouement aux œuvres : Le Sr Discret de Liége et Adhémar de Bressoux, ont amplement mérité les applaudissements chaleureux par une interprétation irréprochable des diverses œuvres lyriques, à l'abri de toute critique. Ainsi, elle exceptionnellement douée, Paillasse, Manon, la Bohème et Rigoletto ont été remarquablement tenus sur une scène de music-hall, c'est à la satisfaction des spectateurs, car chanteurs, orchestre, et son excellent chef M. Jousin, costumier, coiffeur, accessoiriste, tapissier, machinistes, etc., ont été à la hauteur de leur tâche. M. Bogart, qui avait bien voulu prêter gracieusement tous les décors et M. Dereusme avait mis un harmonium à la disposition des deux œuvres.

Que dire des artistes-élèves du professeur Jules Massart ! Nous ne pouvons que les englober tous dans un même éloge. Nous ne nous trouvions plus en présence d'élèves, mais bien de débutants professionnels qui ont fait honneur à leur maître en démontrant toute la valeur artistique de son enseignement, par une émission, une diction, un peu parfaits. Les voix sont fraîches, bien conduites, vibrantes, perlées, d'une belle couleur et d'une grande étendue. Ils ont été longuement applaudis et rappelés. M. Massart peut être fier des éléments qu'il nous a présentés. Il s'est dérobé modestement aux appels enthousiastes de l'auditoire qui le réclamait en scène. Dans l'air du « Barbier de Séville », M. J. Beckmans a fait valoir la richesse de son belorgane et son apparition dans le Comte des Grieux de « Manon » a été très applaudie. Quant à M. Jeannotte, il a été le grand triomphateur de la soirée. Sa voix puissante, sa diction d'une grande netteté, expressive, son jeu varié, font de lui un Rigoletto extraordinaire : c'est un grand artiste. Aussi le public ne se lassait pas de le rappeler en scène.

Théâtrale

THÉATRE TRIANON 18, b. Sauvenière -:- LIÉGE -:-

Dimanche 22 matinée et Lundi 23 avril soirée

Bureau : Matinée 2 1/2 h. Soirée 7 1/4 h. Rideau : Matinée 3 h. Soirée 7 1/2 h.

Josépha vendue par ses Sœurs

Opéra-bouffe en trois actes de MM. Ferrier et Carré. Musique de Roger.

Avec le concours de : Mesdames Frédiani, Vignola, Levêque et de MM. Deheselle, Melchior, Gueury et Henrotte.

Dimanche 22 avril en soirée

Bureau 7 h. 1/4. Rideau 7 h. 1/2

BOCCACE

Opéra-comique en 3 actes de MM. Chivot et Duru. — Musique de Suppé.

Mad. Alice FAVIER remplira le rôle de Boccace et le concours de toute la Troupe du Théâtre Trianon. 4055

Judiciaire

Cour d'Assises de Liége

Session du mois de mai

La Cour d'Assises de Liége siégera à partir du 7 mai : Trois affaires sont inscrites : L'affaire Rademacker-Graindorge, le crime de Strée et une a faire de viol.

La première affaire inscrite est l'affaire Rademacker, elle tiendra trois jours, ci-dessous l'acte d'accusation.

Le Procureur Général près la Cour d'Appel de Liége expose que par arrêt en date du 27 mars 1917, la Cour, chambre des mises en accusation, a renvoyé devant la Cour d'Assises de la province de Liége.

1°. Radermaecker, Jean Henri ;

2°. Soumagne, Julia Marie Louise, épouse Graindorge Lambert ci-après plus amplement qualifiés.

Des pièces de la procédure résultent les faits suivants :

Le ménage des époux Graindorge était troublé depuis longtemps par de profonds dissentiments.

Ouvrier d'élite, très laborieux, Graindorge Lambert s'adonnait à la boisson, l'ivresse le rendait irritable et brutal.

Sa femme, Soumagne Julia, ne laissait pas d'avoir de graves défauts : grossière, médisante dépensière.

Une autre cause de mésintelligence avait surgi, plus grave. Graindorge avait eu la mauvaise inspiration d'ouvrir un café fréquenté par monsieur Rademacker Jean dont les assiduités auprès de sa femme lui portaient ombrage.

Aussi les scènes de violences se succédaient elles avec une fréquence inquiétante.

Dans la nuit du 28 au 29 novembre 1913 vers minuit et demi, l'épouse Graindorge se présentait à la Gendarmerie de Tilleur porteuse d'un revolver.

Son mari, raconta-t-elle, était rentré à neuf heures et demie pris de boisson.

A propos du souper qu'il ne trouvait pas à son goût, une dispute avait éclaté, violente et prolongée. L'homme s'était emporté, brisant la vaisselle, proférant, mêlées à des injures, d'effroyables menaces de mort. Sa fureur le rendait capable des pires excès.

Vers onze heures et demie Rademaekers, le seul consommateur qui fut resté, gagnait à son tour la porte avec le pressentiment d'un malheur.

Accoudé à la table près du comptoir, Graindorge continuait à vitupérer sa femme qui, assise en face de lui, le suppliait vainement de gagner son lit.

Tout à coup il avait braqué son revolver sur elle en criant : «C'est aujourd hui ton dernier jour!»

D'une poussée elle avait fait choir l'arme sur la table. Pendant qu'il tâtonnait, la cherchait sur le sol, elle s'en était emparée, et, faisant rapidement le tour de la table, avait tiré dans la tête de son mari.

Combien de coups, elle l'ignorait, si grande avait été sa frayeur. De fait, Graindorge portait à la tempe droite deux plaies : l'une à l'angle de l'œil, l'autre à quatre centimètres, au même niveau horizontal.

Blessures graves, de nature à entraîner la mort, si sa robuste constitution n'avait pris le dessus.

Vraisemblable en soi, confirmé par les déclarations des enfants Marcelle et Renée et de Rademaekers, seuls témoins, appuyé d'indices matériels, tels que la présence de débris de vaisselles, le récit de la femme Graindorge trouva crédit.

Le mari lui-même, s'il protesta énergiquement contre ces accusations mensongères, ne contesta pas, au début du moins, que ce fut elle qui avait tiré.

Une même ordonnance la mit hors cause et renvoya Graindorge devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de menaces par geste envers sa femme.

Le 28 mars 1914, il fut, par défaut, condamné à trois mois de prison et cent francs d'amende, le maximum de la peine.

Déplorable erreur !

Un innocent était condamné !

Les coupables échappaient au châtiment !

Une abominable machination avait été ourdie pour tromper la justice. L'auteur des coups de feu ce n'était pas Julia Soumagne mais bien Rademaekers, le témoin à charge.

La scène du révolver, invention perfide ! Le geste de la femme affolée tirant pour se défendre, comédie jouée avec un art consommé !

Stylées par leur mère, terrorisées par Rademaekers, Marcelle et Renée, trempant dans l'odieux complot, avaient accablé leur malheureux père.

Et les coupables jouissaient encore de l'impunité si, dans le courant de 1915, Rademaker n'avait été arrêté du chef de vol qualifié. Soustraite à son influence, Renée se décida à parler. L'ancienne affaire fut reprise. Instruction ardue !

D'accusateurs, Soumagne et Rademaekers sont devenus accusés. Leur intérêt est de cacher si possible la vérité. D'autre part le témoin capital Graindorge, fait défaut, il est passé à l'étranger.

En dépit de ces difficultés l'information a réussi à dégager la vérité.

Après avoir nié, Rademaker a reconnu la matérialité des faits. Il avait quitté le café vers 11 1/2 h. en pleine crise. A peine arrivé au passage à niveau, à 50 mètres environ, il était rattrapé par Renée, qui au nom de sa mère, le priait de revenir. Sur la terrasse Julia l'attendait un révolver à la main.

« Méfiez-vous lui avait elle dit, mon mari veut me tuer ».

— Voilà le révolver, s'il vient sur vous tirez dessus, s'il arrive quelque chose je dirai que c'est moi.

Il était entré suivi par l'instigatrice.

Assis à une table, la tête entre les mains, Graindorge paraissait dormir. Soudain il avait fait un mouvement comme pour se lever. Pris de peur, à 2 mètres, Rademaker avait tiré 2 coups dans sa direction, puis s'était enfui en jetant l'arme sur le billard. Le révolver, un browning de petit calibre, c'est lui qui l'avait acheté pour 25 fr., 5 ou 6 jours auparavant. A la demande et avec l'argent de la femme Graindorge qui craignait pour le mari.

Aveux incomplets et mensongers sur un point essentiel, la distance et la direction des coups de feu tirés non à deux mètres mais à bout portant, l'expertise médicale l'a démontré.

Tout en confessant son imposture, l'accusée dénia toute participation consciente au crime.

Invraisemblables, ses déclarations fourmillent aussi de contradictions.

Vers minuit, a-t-elle dit, en dernière analyse, mon mari s'était assis sur la banquette près du comptoir, la tête dans les mains. J'étais à l'étage mais Renée était restée au rez-de-chaussée. Tout à coup, j'entendis le bruit de détonations. Descendant rapidement, je vis mon mari blessé et Rademackers le revolver en mains.

— Qu'avez-vous fait — lui ai-je crié ?

— C'est votre fille qui est venue me chercher pour que je vienne à votre secours — m'a-t-il répondu.

Pour le sauver, j'ai dit : « Donnez-moi le revolver, je dirai que c'est moi». Ce que j'ai fait.

Le revolver, il est vrai que j'avais chargé Rademaekers de l'acheter, mais c'était par crainte des voleurs.

S'il était en sa possession le soir du crime, c'est que je le lui avais remis avant sa sortie du café, redoutant que mon mari ne le trouvât et ne s'en servit contre moi. Nous en savons assez pour conclure avec certitude.

Tirer par deux fois à bout portant, en pleine figure, sur un homme assoupi, l'intention de donner la mort se peut-elle marquer plus fortement ?

L'intimité suspecte des accusés, l'achat d'un revolver à la veille du drame, sa remise à Rademaekers, la soudaine rentrée de celui-ci dans le café qu'il avait quitté au fort de la querelle, l'attitude de cette femme qui s'accuse pour sauver le meurtrier de son mari, la vie en commun des amants au lendemain du crime, autant d'indices qui révèlent clairement un plan savamment organisé : se débarrasser d'un mari abhorré : complot dont la femme fut l'âme et l'homme l'instrument.

Malgré son astuce, Julia Soumagne s'est trahie. Ne faites pas attention, c'est Jean. Nous allons être heureuse, s'écrie-t-elle devant ses enfants, en entendant retentir les coups de feu.

L'idée du crime la hantait du reste de longue date.

Je donnerais bien mille fr. à qui me débarrasserait de mon mari et je dirai que c'est moi, certaine de n'avoir pas un jour de prison » tels sont les propos qui, par deux fois, lui échappent quelques semaines avant les faits. Rademackers qu'elle avait distingué était bien l'homme qui convenait à cette femme artificieuse pour exécuter ce projet : un repris de justice condamné en 1907 pour coups et blessures et port d'arme prohibé, et le 19 décembre dernier pour vol qualifié.

Dans un moment d'exaspération, il a lui aussi dévoilé le secret qui les leurs destinées.

« C'est la femme Graindorge » s'est-il écrié après une confrontation, qui m'avait donné l'argent pour acheter le revolver et elle était d'accord avec moi quand j'ai tiré sur le mari. «

Paroles terribles qui donnent la clef du drame et dont la rétroaction ultérieure ne parviendra pas à affaiblir la portée.

En conséquence : Rademackers Jean-Henri, fils de Pierre-Jean et de Tempels Marie-Louise, houilleur, né à Tilleur, le 23 janvier 1883, domicilié à Jemeppe s/M., détenu ;

Soumagne Julia-Marie-Louise, fille de Laurent-Joseph et de Pirotte Hélène, épouse de Graindorge Lambert-Jos.-Alphonse, ménagère, née à Seraing s/M., le 10 janvier 1878, domiciliée à Jemeppe s/M., détenue ;

Sont accusés d'avoir, à Tilleur, dans la nuit du 28 au 29 novembre 1913, soit pour avoir exécuté le crime, ou coopéré directement à son exécution, soit pour avoir, par un fait quelconque, prêté, pour l'exécution, une aide, telle que, sans leur assistance, le crime n'eut pu être commis, volontairement, avec intention de donner la mort et avec préméditation, tenté de commettre un homicide sur la personne de Graindorge Lambert Joseph Alphonse, la résolution de commettre un crime ayant été manifestée par des actes extérieurs qui formulent un commencement d'exécution et qui n'ont été suspendus ou n'ont manqué leur effet que par des circonstances indépendantes de la volonté des auteurs.

L'accusation sera soutenue par M. l'avocat général Pepin, au banc de la défense, Me Destexhe et Théo Collignon défendront les accusés.

LIÉGE. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Coups de couteau.* — La femme de V. H..., cabaretier et ouvrier d'usine à Séraing, avait, en 1915, quitté le domicile conjugal ; son mari apprit qu'elle se trouvait en compagnie de V..., qui passait pour être son amant. Le 2 octobre dernier, en compagnie d'un parent, il vint à Liége à la recherche de sa femme qu'il rencontre en compagnie de V... Furieux, il sauta sur sa femme, un couteau à la main, et la frappa dans la direction de la poitrine, mais par suite d'un mouvement qu'elle fit, elle fut blessée au bras : V. H... poursuivit ensuite l'amant, qui reçut également deux coups de couteau.

Heureusement, les blessures n'étaient pas bien graves et V. H... a été condamné, pour coups et blessures, à 6 mois plus, 15 jours pour port d'arme prohibée.

Est-elle folle ? — Il y a peu de temps, le tribunal condamnait D... Marie, épouse L..., ménagère à Liége, à plusieurs peines de 3 et 4 mois de prison, pour avoir vendu de la terre glaise au lieu de savon, du coke pour du sucre, de l'eau sale pour du pétrole, etc... Elle a comparu de nouveau pour une nouvelle série de méfaits. Mais, entretemps, cette femme a paru perdre en partie la raison. Le tribunal a chargé le Dr Lhoest de procéder à son examen mental. K.

Les vols de lard. — R... Pierre, ouvrier lamineur à Liége, prévenu, âgé d'une vingtaine d'années, raconte ainsi les faits. Sur la place Maghin, j'ai rencontré deux hommes qui nous ont engagé à les accompagner. Nous sommes allés jusqu'au coin de la rue du Verbois et là nous avons aperçu une charrette qui venait de la Halle des Carmes. Une quinzaine d'hommes ont sauté sur la bâche du camion, l'ont soulevée et ont enlevé du camion des morceaux de lard. On m'a jeté un quartier d'une quinzaine de kilos dans les jambes, je l'ai ramassé et je me suis sauvé. Un agent de police m'a arrêté peu après. Le tribunal a condamné le détenu à 1 mois et 26 frs. Me Halin défendait le prévenu.

Autre vol. — Fr. Jeanne, épouse Ra. a volé chez Mme La., de Liége, à l'aide de fausses clefs cinq kilos de lard. Dont coût 3 mois. K.

TRIBUNAL MILITAIRE. — M. Jules Dehousse, industriel, rue de l'Académie, 23, Liége, nous prie de faire savoir qu'il n'a rien de commun avec le nommé Jules Dehousse condamné par l'autorité occupante, condamnation parue dans le journal *Le Télégraphe* du 19 avril.

Nécrologique

On nous prie d'annoncer la mort de

Madame Théophile BUSSY

née Mélanie MALHERBE

pieusement décédée le 18 avril, à l'âge de 83 ans.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire part. (R.438)

On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Vve Emile JACQUES

née Anna WEYLAND

décédée le 12 courant, à l'âge de 70 ans.

L'enterrement a eu lieu dans la stricte intimité. (f. 22119)

La messe anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Georges GÉRARD

née Maria BOURGY

décédée à Liége, le 24 avril 1916, sera célébrée le mardi 24 avril, à 9 heures, en l'église primaire de St-Jacques. (f.22120)

On nous prie d'annoncer la mort de

Mlle Denise BERNIMOLIN

décédée à Liége, 145, Mont. Ste-Walburge, le 16 avril. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu. (f. 22131)

Mme Alphonse Delvenne-Cloos et ses enfants : Mlle Elisa, M. Louis, ont la douleur de vous annoncer la mort de leur époux et père regretté

Monsieur Alphonse Delvenne

Artiste-Graveur

L'absoute aura lieu le lundi 23 avril, à 3 heures. Réunion à la maison mortuaire, rue Jean-Baptiste Cools, 44, Liége, à 2 h. 3/4. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. (f. 22151)

On nous prie d'annoncer la mort de

Madame veuve Jean CLAES

née Florentine PAQUES

boucherie à Waremme

Les obsèques solennelles seront célébrées le lundi 23 avril, à 9 h. 1/2.

Réunion à la mortuaire, rue du Moulin, 9, à Waremme, à 9 h. 1/4.

Les amis et connaissances qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. (3293)

Monsieur Paulus et ses enfants remercient vivement les amis et connaissances de la sympathie qu'ils leur ont témoignée à l'occasion de la mort de leur épouse et mère bien-aimée

Madame Pierre PAULUS

née Philomène WATRIN

(f. 22143)

Madame veuve Gustave RINGLET-MARCY remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de son regretté époux.

Nandrin, le 21 avril 1917. (f. 22150)

La famille Thonard-Willem nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Joseph THONARD

NEGOCIANT

Receveur communal, Secrétaire de la Fédération des Receveurs communaux

décédé à l'âge de 59 ans.

Les obsèques, suivies de l'inhumation au cimetière de Loncin, auront lieu le lundi 23 avril, à 10 1/2 h., en l'église de Loncin.

Réunion à la maison mortuaire rue Chaussée, 12, à Alleur, à 10 1/4 h.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. f.22057

La messe anniversaire pour l'âme de

Monsieur Guillaume DASSEMONT

Veuf de Léontine DECLAIE

sera dite lundi prochain, 23 courant, à 9 h., en l'église primaire de St-Nicolas. f.21902

Monsieur Lambert Hustin-Godet et Madame Eugène Nys-Hustin nous prient d'annoncer la mort de leur regretté père

Monsieur Pierre Jacques HUSTIN

Veuf de Marguerite MAYEUR

décoré de la médaille industrielle de 2e classe

décédé à Glain, le 16 avril, dans sa 80e année.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

Monsieur et Madame C. Creunemberg-Jacquemin ; Monsieur et Madame L. Plumier-Jacquemin ; Monsieur et Madame J. Pennartz-Jacquemin ; la famille Jacquemin, remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Isidore JACQUEMIN

Hollogne-sur-Geer, le 21 avril 1917. (f. 22145)

On nous prie d'annoncer la mort de

Monsieur Arthur HOUDRET

domicilié rue Porte-aux-Oies, 13, décédé à Liége le 18 avril, à l'âge de 58 ans.

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité. (f. 22144)

LE CABINET DENTAIRE DE 3128 M. et Mme J. JANCLAES est transféré rue SAINTE-MARIE, 10, LIÉGE

PERDU Jeudi matin, dans tram n° 7, sacoche en cuir, contenant argent et souvenir. f.22066

Rapporter, contre bonne récompense, 21, rue des Ecoles, Kinkempois.

Avis de Sociétés

Sté Ame "KURSAAL"

Rue du Pont-d'Ile, Liége

Par décision de l'Assemblée générale du 13 mars 1917, l'assemblée convoquée pour le dit 13 mars a été postposée au mardi 1er mai 1917, à 4 heures de relevée, à l'Union du Crédit, 5, place St-Jean, à Liége, avec l'ordre du jour suivant :

1° Rapports des administrateurs et des commissaires ;

2° Examen et approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1916 ;

3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;

4° Proposition de nommer une Commission artistique ;

5° Election d'un commissaire démissionnaire.

Pour être admis à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés, conformément à l'article 39 des statuts, de faire le dépôt de leurs actions à l'Union du Crédit, place St-Jean, 5, à Liége, au plus tard, le 26 avril, à midi.

(20263) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Les SPECTACLES

Théâtre du Pavillon de Flore

Dimanche 22 avril, bureau 6 3/4 h., rideau 7 1/4 h., *Lakmé et les Noces de Jeannette.* — Mardi 24 avril, bureau 6 1/2 h., rideau 7 h., représentation en l'honneur de M. Descamps : *Hérodiade.* — Jeudi 26 avril, bureau 7 1/2 h., rideau 8 h. : *Le Chemineau.*

Les cartes de publicité délivrées pour le lundi 23 cr. seront valables le dimanche 29 cr.

Théâtre de la RENAISSANCE AU TROCADERO RUE LULAY

Ciné-Théâtre de Famille LIÉGE

Tous les soirs rid. à 7 h. 3/4 (ciné à 6 1/2 h.) et Dimanche, Lundi, et Jeudi en matinée, à 4 1/4 h. (ciné à 3 h.) 20055

Aujourd'hui, première de

L'Affaire de l'Rowe Trappé

Vaudeville en 2 actes de feu Emile Gérard

On terminera par la comédie en 1 acte, avec de nombreux chants de A. CRAHAY Nos Djônès Djins

L. P.

LIÉGE-PALACE

Artistes en Représentation

LUCY-GUERRE, Gymnaste

Descente vertigineuse dans la salle en équilibre de tête sur trapèze

BRAGARD FRÈRES

- Equilibristes mains à mains -

Tableaux vivants sur piédestal

JOE and JEMKIN

Comédiens excentriques

BIANCA & LUCETTE

Danseuses à transformations

N. B. — Les artistes passent en matinée

Dimanche, Lundi, Mardi et Jeudi

Programme cinématographique Extraordinaire

Films artistiques GAUMONT, EDISON ECLAIR, VITAGRAPH, etc... 22313

L. P.

Droguerie de la Croix Blanche

Jean KRIDELKA

LIÉGE

Coin des rues Puits-en-Sock, 83 et Saint-Julien

Belle partie de COULEURS préparées, ancienne fabrication, garanties extra-solides, brillantes et séchant dur pour tout usage.

La boîte d'un kil. 4 fr. ; le 1/2 h., 2,10 fr.

COULEUR INDUSTRIELLE préparée au minium de fer. Le kil. fr. 2.50 par 25 k. minim.

HUILE OLIN pour couleur, le litre fr. 6.90.

SOUDE CAUSTIQUE. POTASSE CAUSTIQUE, le flacon avec mode d'emploi facile, fr. 1.50. Un flacon suffit pour préparer soi-même 4 kil. d'excellent savon de ménage.

CARBONATE DE SOUDE SOLVAY, le kil. 2 fr. Réduction par quantité.

Goudron, Vernis goudron, Carbonfléum.

100 CAISSES SAVON EN POUDRE. — Blanco 0,35, Hollandais 0,50, Sode 0,50, Mosa 1,30, Condor 0,75, Soleil 1,50 et autres.

Savons, Allumettes, Torchons, Lavettes.

PEAUX DE CHAMOIS, ÉPONGES.

Sel de soude, plâtre, ciment, craie.

Mise en vente d'une forte partie de PAPIERS PEINTS dont 10.000 coupons à des prix sans concurrence. Gros, détail.

COULEUR, ÉMAIL, VERNIS.

Assortiment de Savons de toilette, disponible jusqu'au 1er mai.

LÉDA, savon genre Sunlight, 1.45 la double brique. — 50 kil. Savon genre Marseille extra mousseux, le kil. 0,50. Réduction par quantité.

SILICATE de SOUDE concentré pour la conservation des œufs, le k. 1,25.

Disponible :

800 kil. de BICARBONATE de SOUDE disponible, remplace la levure.

SOUDE CAUSTIQUE, POTASSE CAUSTIQUE en blocs, en bâtons et liquide. Gros, détail.

Suis Acheteur :

Borax, colle, alcool, naphte, térébenthine, benzol, ficelles, bouchons, fécule et tous produits chimiques et industriels. f.21597

Boite postale

P.G. — Vous devez achever votre bail, le mariage n'étant pas une cause de résiliation de bail.

Pour obtenir votre passe-port, vous devez vous adresser à la Maison du Peuple muni d'un certificat délivré par votre commissaire de police. (Reçu 0 fr. 25 pour les pauvres).

ETAT-CIVIL

LIÉGE. — DÉCLARATIONS DU SAMEDI 21. — *Naissances* : 3 garçons, 2 filles. — *Décès* : John Wirrick, soldat anglais. — Jonnelja.n Schmerosky, soldat russe. — Jean Frisée, brcch. de chaus., 41 ans, boul. Emile de Laveleye, 87, ép. Schneider. — Jean Jupont, s. p., 65 ans, r. Thier de la Chartreuse, 47, cél. — Hubert Thomas, houill., 19 ans, r. Chauve-Souris, 92, cél. — Frédéric Gayer, s. p., 65 ans, r. Basse Chaussée, 155, cél. — Laetitia Varet, 5 ans, s. p., q. de Coronmeuse, 4, cél. — Marie Ernotte, s. p., 87 ans, q. de Coronmeuse, 4, veuve Claray. — Gertrude Pétry, s. p., 88 ans, q. Ste-Barbe, 9, v. Claus et Munich. — Joséphe Sonnet, s. p., 84 ans, r. St-Léonard, 114, ép. Bierhoff. — Alphonsine Bigueite, dem. de magas., 19 ans, r. de la Légia, 9, cél. — Marguerite Willem, s. p., 69 ans, r. de l'Ourthe, 5, ép. Frister. — Barbe Moyse, s. p., 50 ans, r. Basse-Wez, 155, v. Sougnez. — Guillemine Henrotay, s. p., 67 ans, r. Publémont, 16, veuve Magonette.

PUBLICATIONS DU SAMEDI 21. — *Mariages* : Charles Willems, maç., r. de Bavière, 9 et Mélanie Mouton, ouvr. de fab., r. Porte-aux-Oies, 32. — Hubert Lenaerts, disail., r. Saint-Léonard, 336, et Elisa Garray, tailleuse, r. Navette, 31. — Joseph Bawin, meun., à Saint-Georges-sur-Meuse et Juliette Bawin, tail., r. des Grands Champs, 77. — Alphonse Lenaerts, ajust., r. Combaire, 15 et Maria Hainaux, journ., r. Combaire, 15. — Joseph Gerits, sculpt., q. du Barbou, 21 et Joséphine Sullon, serv., r. Firquet, 18. — Georges Wolfs, ouv. dius., r. de l'Usine, 27 et Joséphine Gigon, journ., r. du Terris, 56. — Jacques Mawet, houill., r. Saint-Jean-Baptiste, 21 et Marie Sepulf, journ., r. St-Jean-Baptiste, 21. — Jean Debieux, forg., à Montegnée et Catherine Charlier, tail., r. en Glain, 361. — Jean Danse, houill., à Herstal et Jeannette Thiel, s. p., r. du Calvaire, 176. — Désiré Tilliot, colport., r. Basse Chaussée, 70, veuf Fraigneux et Clara Schillings, journ., r. Basse Chaussée, 70. — Fernand Pirlot, empl., à Huy et Emilienne Thomas, coutur., q. Orban, 10. — Eugène Martens, tourn. en cuiv., r. Hors Château, 68 et Dieudonnée Xhenemont, ouv. de houil., r. Hors Château, 68.

FEUILLETON DU *Télégraphe* N° 11

Mon Cousin Guy

par Henri ARDEL

III

Mais avant tout, elle était observatrice rigoureuse de la tradition ; et sa grand'mère et sa mère ayant été successivement les souveraines maîtresses de la petite boutique basse, elle avait tout naturellement suivi leur exemple, mais en restant fille, car elle s'était jugée, sans pitié, trop laide pour tenter avec succès l'aventure conjugale.

Son frère, non moins respectueux des usages de la famille, où les hommes étaient marins de père en fils, avait longtemps navigué, faisant le commerce un peu sur toutes les côtes, jusqu'au jour, très long se lever, — où, fatigué enfin de sa vie errante, il était revenu se fixer dans ce coin de terre où il avait joué gamin, avec de vigoureux petits gars, aujourd'hui hommes vieillis comme lui. Il avait retrouvé la maison filiale telle qu'il l'avait vue tout jeune ; il avait repris possession de la chambre qu'il occupait garçonnet, celle-là même où il avait fait ses premiers rêves de vie aventureuse et dont les murs, par endroits, portaient encore la trace des tatouages qu'il leur infligeait pour représenter les scènes décrites dans ses chers livres de voyage.

Maintenant, M. Molouzec ne lisait plus, ses souvenirs lui formant désormais un livre qui suffisait à le charmer ; et son occupation préférée était devenue le soin de son jardin, qu'il entourait d'un véritable culte, en compagnie d'une jolie fleur humaine, sa favorite, Arlette Morgane, qui faisait de lui tout ce qu'elle voulait, comme Mme Morgane le remarquait aigrement en toute occasion. En effet, ce vieux loup de mer de taille athlétique, au demeurant l'homme le plus paisible, le meilleur, le plus doux qu'on pût souhaiter rencontrer, était le docile serviteur de la fantasque Arlette Morgane. « Elle est la seule passion de sa vie ! » affirmait en riant Mlle Catherine, qui ne s'en montrait point jalouse. Elle-même adorait l'enfant, qu'elle avait vue naître, de toute la tendresse emprisonnée qu'enfermait son cœur de vieille fille. Et l'enfant le savait bien...

Quand elle était bébé, la boutique basse de la grande place lui faisait l'effet d'un monde un peu mystérieux, tant elle y apercevait de choses dont elle ne devinait pas bien l'usage. Aussi elle y arrivait tout ensemble craintive et charmée, sans rien perdre toutefois de son assurance drôle, sa petite bouche fière, qui n'avait point de baisers pour tout le monde, allant chercher, caressante, la grande figure maigre de Mlle Catherine, ravie de la voir promener sa mignonne personne dans la boutique sombre, amusée de l'adresse des doigts menus fourrageant de droite et de gauche, même dans les profondeurs des boisseaux pleins de lentilles sèches, pour le seul plaisir de disperser ensuite les innocentes lentilles aux quatre vents du ciel d'un mouvement vif de la main.

Quelquefois pourtant, si les fantaisies d'Arlette devenaient trop audacieuses, Mlle Catherine perdait patience et morigénait un peu la petite reine, qui ne se troublait guère, mais cessait tout de suite son jeu. Avec ceux qu'elle aimait, elle était docile, pliant son impétuosité au joug pour répondre à la tendresse qu'on lui donnait ; — d'ailleurs, vite cabrée devant l'autorité des autres. De là, ses rébellions plus ou moins accentuées devant Mme Morgane, incapable de comprendre une nature primesautière, ardente comme celle de l'enfant ; irritée de ne pouvoir la transformer en une fillette quelconque, docile, calme, travailleuse, une espèce de machine vivante bien facile à faire mouvoir.

Travailleuse, Arlette l'était, certes, mais à sa manière, passionnée pour ce qui l'intéressait, d'une indifférence totale pour tout le reste ; son esprit étant un personnage d'humeur fort indépendante qui habitait un palais très précieux, tout neuf encore, aux murailles de cristal, lumineuses et irisées, hermétiquement closes pour les intrus... De ce nombre, en première ligne, la propriétaire du brillant palais mettait sans hésitation l'arithmétique, science fort estimable sans doute, mais à la façon du grimoire des sorciers ; bonne, déclarait-elle dédaigneusement, pour les marchands et les vieilles gens qui ont fait beaucoup d'économies, — non certes, pour les petites filles à l'aube de leur vie.

En revanche, les portes s'étaient ouvertes bien grandes devant deux illustres sœurs, l'histoire et la géographie ; mais elle les avait accueillies à sa manière, les interrogeant sur cela seul qui la charmait, tirant sa révérence à ce qui était chronologie, dates, administration ; laissant de côté, avec une désinvolture parfaite, les listes des fleuves, montagnes et autres accidents géographiques, qu'elle abandonnait là où ils devaient rester jusqu'à la fin des siècles. Cependant, elle était captivée par les visions que certains d'entre eux, parfois par leur nom seul, évoquaient dans son imagination, déjà préparée à goûter le pittoresque des contrées lointaines par les récits du capitaine. Lui, avait navigué par là-bas, dans les pays charmeurs qu'Arlette ne connaîtrait jamais, où poussaient de grandes fleurs étranges sous des ciels d'un bleu insondable, à l'ombre d'arbres splendides, tels qu'il en existait dans ces contes, ces légendes qu'elle aimait tant à lire.

Car elle avait, comme tous les êtres très jeunes, le goût du merveilleux. Elle adorait les histoires de saints accomplissant des miracles, qui la transportaient d'admiration et ne semblaient jamais surprenants à sa foi naïve et ardente.

(*A suivre*).

Renseignements

Mr Lefèvre-Hères, évacué de St-Quentin, habitant, 8 Place des Haies, Gilly, Charleroi, recherche Mme Vve Hères, Albert, évacué de Chauny, 7 rue de l'Arquebuse, Gilly, écrire : Papeterie J. Dubois-Bienne à Hannut. R.42

RENSEIGNEMts Détective, rue Cathédrale, 83. f.21649

Comptable en 4 mois

par leçons particul. 15 frs par mois **8 et 17 r. Parlement** 4525

Ddes d'Emplois

Jeune homme fr., fl., 8 ans stage e registre-rient, meill. résultats concours cherche p. étude notariale. Ecrire U.A.L. bur. j. f.21788

Jeune marié, excell. instruction, dactyl., cherche emploi. Prétent. modestes. Ecr. X. A. 34, Télég. R.434

Premier domestique de ferme, muni de nombreux certif., demande place. Ecr. U.B.C. 7, bur. journal. f.21907

Jeune fille diplômée Frœbel demande place pour s'occuper d'enf. Ecr. J. W. 4, b. Tel. f.22091

Bon valet sach. fort bien traire, dem. place. S'adr. rue des Moulins, 33, Ans. f.22101

Offres d'Emplois

Agents régionaux sont demandés p' les cantons de Huy, Waremme et Landen. Travail facile ne nécessitant ni abandon d'emploi, ni connaissances spéciales. Pas de cautionnement. Honorabilité parfaite exigée. Ecr. bur. journal sous les initiales A. L. 20. 4491

Dem. p' env. Vise fille de qu. 25 à 35 ans cath. sér. B 23 bur. journ. 4540

On dem. ser. ante très au courant, rue César Franck, 63. f.22077

On dem. serv. de campagne tranquille, 238, rue de Rocour, Ans. 4530

On demande un frappeur ajusteur pour carrosserie, 104, rue Paradis. f.22079

On dem. servan e av. certif. Quai Sadoine, 12, Seraing. 4537

Automatic Photo, Rue Cathédrale, 65. — On dde de suite opérateur retoucheur. f.22038

On dem. domestique au courant du service et muni bons certif. pr nettoyage des lapins. R. Cathédrale 31 4. 3

Mineurs, Terrassiers, Maçons et Manœuvres sont demandés de suite p' Bleiaft p' **Vielsalm.** Salaire : 30 centimes à 1 l'h. suivant capacit. S'adr. : Hôtel du Lion Noir, Pl. St-Lambert, Liége. f.21928

On dem. femme active pour la matinée, Quai Mativa, 5 ; 31 fr. par mois. S'ad. de 2 à 4 h. f.22056

On dem. fille à tout ouvrage, r. Grétry, 97. f.221 8

On dem. fem., 35 ans, sans enf., con. cuisine, mari occ. env., Jemeppe Réf. V. D. 13 Telegr. f.22134

On dem., pour loger, fille à tout faire, pouv. prendre ses repas chez elle, 9, pl. Cathédrale. f.22142

On dem. bonne serv. propre, r. Hullos, 106. Se prés. dans la matin. f.22148

On dem. serv., rue de Namur, 35. f.22147

On dem. bon ouvrier serrurier travaillant les coffres-forts, 15, r. St-Eloi. 3291

Télégramme

de Peter fia Gaup

Terrassiers - Manœuvres, avant de vous engager affichez, rendez-vous *Rue Pierreuse 3, Liége*, on vous garantira 65 pfennig à l'heure, 12 marks de prime par mois.

Cantine à 1 m. 90 à 2 m. 40, 2 fois de viande par jour.

Départ mardi.

G. Peinshagen f.21.5

Photos. On dde app. 13 × 18, objectif de marque. Ecr. Delsemme, Chaudfontaine. f.21971

Reliure. On dem. bon. ouvrières. 26, quai de l'Abattoir. f.22141

- Maisons - Appartements

Ciénée, 51 r. Bourdon à 1re CHF. mais. 7 p. jard., eau, gaz. P. g., 300 frs. f.21085

A remettre maison de commerce, ravon et comptoir, gd jardin, r. Taque, 43, Jemeppe s/M. f.21953

A louer prix guerre, grand appartement, pl. Delcour, 3, s'adr. rue St-Adalbert, 2. f. 21458

Vastes Magasins à louer, r. Gramme 7, Liége, Cornillon, env. 275m2 av. bur., cour, caves, écurie. S'adres. r. Lamb.-le-Bègue 30 f.20473

On cherche à louer maison de commerce plein cent. On reprendrait bail. Ec. ou s'ad. r. Walthère Jamar, 96 à Ans f.21910

Pied-à-terre à louer r. de Sluse 22. f.21996

Jeune ménage ch. quartier, 3 p., centre ou envir. Ec. O.G. 27 bur. Tél. f.21972

Très grande maison à louer 55, rue du Pont d'Ile, s'adresser rue Vinâve d'Ile, 1 f.21775

Passage Lemonnier A louer Maison nº 52 et Appartement. Pour visiter s'adr. au chef-garde. f.17362

B. rez-de-chaus. et cham. g., 4, r. de la montagne. f.22057

Pers. sér. dem. 2 fois par semaine chambre garn. très propre, donnant sur grand jardin, dans endroit agréable. Ec. prix E.L. bur. Tél. f.22055

Appartement à louer à 1 ou 2 p. Honnêtes. Av Blonden, 52. f.22076

A louer gd magasins, cave. Bureau r. Méan, 29. f.22110

A v. 40,000 avec facil. pay. maison qu. Fragnée près pont, porche loggia, balc., jard. U. E.S. bur. Tél. 4536

2 pers. sérieuses ch. pied-à-terre dse maison bourgeoise. Rép. bur. journ. L.N. 31. f.22090

Bois-de-Breux. Grivegnée, r. de Herve 526 à louer bce petite partie maison, 4 p. à feu c. et gaz, utilités. pr. g. f.22092

A 1er à Visé **Maison** avec gaz, 2 caves et gd jardin. Prix modeste. S'ad. Liége r. S.-Mathieu, 12, 2e étage. 4350

On cherche à louer quart. centre ou Guillemins, appartement environ 5 pièces pour bureaux. Ecr. K.M.C. bur. Tél. f.22060

Quart., 3 pl., à feu gaz, cave, tes ut. prix g., 272, rue Basse-Wez. f.21965

A louer maison avec jardin, 7, rue Charles Morel, 7. f.22024

Mons. seul dem. belle chamb. cuis. et. Quart. gai ni dans mais. hon., avec pension si pos. Ec. Bureau du journal G. R. 27. f.21037

Beau Quartier à louer, r. St-Jacques, 1 f.22.40

On cherche à acheter ou reprendre aux env. Liége, MAISON bien située pour commerce et maître-charretier. Ecrire Bureau journal K. V. L. 49. f.22053

Mons. instal. affaire camions-autos après la guerre, désire louer de suite maison, ne dépend. ou ar.-bâtim., entrée 2 met. minimum. Envir. Boul. jusqu'au point de Fragnée. Ecr. prix et emplacem. C. M. 1 8 f.21818

On demande à louer, pour le 15 mars 1918, une belle Ferme ou Villa de 10, 50 ou 100 hectares de prairie environ de la ville. Ecr. V. M. M. 2, bur. du journal. 4401

A vendre ou à louer pour 1er mai, belle VILLA moderne, près gare Modave-Huy. Pr conditions s'adresser : M. Canisius, 23 rue Eglise 23, Uccle. 17685

M. seul cherc. à louer quartier confort. garni préf. seul locat., quart. Fragnée ou bor. Meuse Ecr. prix bur. Tel. R. M. 28. f. 21947

800 fr. appart. franç. 6 p. 3e étage, 18, rue André Dumont f.21682

A louer ensemble ou séparément, appartement français valant maison et grand magasin avec cave. Rue de la Casquette, 37 f.21919

A louer b. pte maison avec jardin r. Coteaux 29. S'ad. Bois l'Evêque 15. 4248

Demande à LOUER **Maison de rentier** spacieuse à Liége et grande villa en Ardennes. Offres avec detail X 17 bur. du journal. 4520

FERME à louer près Poulseur, 90 hectares, mai 1918. Tél. E.C. 75 f.22130

Partie de mais. à louer, r. Fassin, 9. f.22133

On désire louer maison de commerce. Ville ou envir., préférence avec écurie. Ecr. bureau du journ. S.D.H. f.22132

A 1er au centre maison garnie av. sal. de bains tr. propre, gr. cour, 6 p. c. et mans., prix mod. Ec. B. V. 25 bur. Tél. 3292

On dem. centre, boul. de prér., appart. 6 à 7 places. Ec. r. d'Amay 7 3543

Ventes et Achats

Timbres poste. — Ach. au pl. ht prix lots et collect. Boulevard d'Avroy 274. f.18390

3 bonnes brebis laitières à vendre, rue de Gobcé, 14, Blegny-Trembleur. f. 21737

Fûts vides

A vendre **1500 TONNEAUX à bière** demi-pression, 50 litres, en **parfait état**, convenant pour tous usages, 8 fr. 50 pièce. RUE DES VIEILLARDS, 70, VERVIERS 23064

Huile te préparée p. couleurs ind. 6.50 le K. **Couleurs** en poudre 88, Quai Fragnée, 88. 4355

Quantité TUILES Mulden neuves disponibles, Herstal. Ecr. : M. L. J. 3, journal.

500 l. prod. neutre pr entret. des câbles de tes espèces [tout ou partie] 1.75 f. le lit. Ecr. P. R. 7, b. Télég. f.22003

Chèvre pleine à vendre. Mise bas à mi-mai, 13 Thier de la Fontaine 13, Liége. f.22009

20 beaux nourrains à vend. ch. Cerfontaine, Cornémont Louveigné f.21823

Suis acheteur sirop pur fruit, petite et forte partie. — 8, quai des Pecheurs. f.21487

Redressement et mise à jour rapide de

Comptabilité

8 et 17 r. Parlement 4526

CADEAUX DE 1re COMMUNION Livres de prières, Chapelets, Papeteries HUMBLET-SIMON, C. Rue Cavenois, 6, HERSTAL f.22009

Harmonium et piano à vend. Quai Mativa, 47 f.22.98

A vendre au pl. offrant hangar bois de 7 x 10. Quai Fragnée, **88** f.21727

A vendre : 2 bouilloires 15 et 55 litres, 1 coffret soudé en fer. Etiquettes pour liqueurs et div. objets anciens 71, r. Fragnée f.22109

Occ. A vendre cheminées marbre, quai Orban, 89 f.22111

Bon petit cheval à vendre, 78, av. de la Plaine, Bressoux f.22080

A vendre brebis lait., 36, rue St-Gilles

A vendre bonne génisse pleine, s'ad. chez Fernand Degaive, rue du Cimetière, Amay 1804

Chien et charrette à vendre [garanti] A. Close [Wanze] 17625

Brebis lait. à vendre, 8, av. du Hutre, Cointe 3287

Antiquité : Belle commode L. XV mouv. sur le devant à v. cour des Prébendiers, 13, Cornillon f.22031

Carnès est 4513 **FORTIFIANT.**

12 litres Benzol à v., 4,25 le litre. Ecr. R. V. R., bur. Télég. f.21932

10 MACHINES A ÉCRIRE - 1 à calculer [1300 f.] ; 1 Rotary Gestetner ; 1 Ronéo copier ; 2 Classeurs en acier à vendre. HEENS Frères **27 r. And. Dumont** 22151

Matériel de boulangerie à vendre en état neuf et charrette à chien av. coussinets. S'adr. place St-Barbe 5, Liége.

Vieux cables métall., fils de fer galvan., fers U ou poutrelles, planches et bois usagés pr clôtures sont achetés bons prix. Ecr. offres : X. P. 12, Télégr. f.21615

VOLAILLES, LAPINS ties races, œufs à couver **Banse r. Féllnaz 18 Liége** 44 4

Bouchons neufs et usagés st payés les plus hauts prix. Je paye champag. jusque 0,20p., les vins jusque 12 f. le k. r. **Panaye 2 Liége** (Guill.) f.18310

A vend. un bœuf 3 1/2 ans garanti, écr. Y. Z. Z. bur. Tél. f.21859

On cherch. tour d'amateur à fileter, fonctionnant au pied. Faire offre avec description, rue de joie, 21. f.21924

A VENDRE

ARDOISES

de Fumay, pr wagons

S'adr. rue Ferrer. 156, Seraing s/Meuse. F.21922

Poussins. Couvons œufs poule, cane et oie rue St-Léonard, 345. f.21938

Petites Glacières pour particuliers, table en chêne, consoles et barres avec crochets pour boucher-charcut. 10 rue du Fonçay, 10. f.21796

VINS

J'achète Vins rouges par grandes et petites quantités, en cercles et en bouteilles. Ecrire **L. B. 9**, bur. journal 15172

Bouchons

sont achetés; les vieux à champagne, bons pr bouteilles, à 25 cmes pièce, les vieux à vins ou gueuze, prix d'apr. dimensions. S'adres. Hôtel de Dinant, 2 rue St-Etienne 2, Liége, lundi et mardi de 2 à 6 h. 15171

Plaquettes grès disponibles, Liége. Ecrire : J. B. 1, journal. f.21918

Partie beau **Savon** gélatineux disponible. Ecr. M. L. 2, journal. f.21969

GRILLES acier pour **CHAUDIERES** Roskam, av. Luxembourg 41, Liége. 3178

Chamb. à couch. noyer à v. r. St-Séverin, 88. 4394

Huile art préparée pr couleurs 6.50 le kilo. R. St-Gilles, 157. 4291

50 Bidons en fer blanc et fûts pétroliers à vendre, 17 rue Pré-Binet. f.22032

Demande acheter bon **Camion**, 2000 kilos. Ecrire bureau Télégr. : H. 33. f.22015

A vendre :

Soude caustique liquide

28/30 1500 ks

33/40 2000 ks

Lessive potasse caustique 43/50° Be, 3400 ks

Faire offre bureau du journal : **B. D. 42.** 4533

ATELIER A VENDRE

monté sur charpentes sapin rouge 4 quarts linguetées 18m 65 × 5m40. Ecrire : H. A. H. bur. journal. f.21630

Fort **Chien** de trait à vendre, André Deprez 192, Herstal. f.22031

A céder vernis extra fin à 15 fr. le litre. Ecr. T. R. Tél. f.22035

A vendre gr. choix de harnais pr bœufs, chevaux, etc. pl. charrettes de poney et à bras rue Sous l'eau, 15 f.22100

A v. cuisinière b. ét. rue Renory, 58, Kinkempois. f.22103

A vend. **chien** polic., bonne garde, 92 rue Glacière 92, Seraing. 3 80

A vend. : 16 caisses à charnières 35 x 35 x 21 ; 1 comptoir et 1 table cuisine ; 12 feuilles placages acajou, 13 r. Robertson 13, Liége. f.22085

Grande **Glacière** de restaurant à vendre 50 frs, r. Grétry 97. f.22127

On demande Balances et Bascules d'occasion L. Levaux, 28 qu. des Tanneurs 28, Liége. f.22117

J'achète à 10 centimes BOITES vides à cubes bouillon, 46 rue Ed. Wacken. f.22115

2 Couveuses et éleveuses à vendre à prix acceptabl, r. Maya 82, Grande-Berleur. f.22114

On ch. bonne Brebis laitière, renseignt rue St-Laurent 390. f.22138

A vendre : 800 kil. de pulpes de fruits et 125 boites de harengs. Ec. bur. Télég. Y. Z. 29.

Carnès est 4513 **Nourrissant.**

A vend. ch. à couch., salon, sal. à manger, bureau, s. de bain, r. d'Amay 7. 3544

Suis acheteur : Fûts à miel, sirop, glucose, etc., genre pétrolier, propres à l'intérieur. Faire offre avec prix : 26, place du Sablon 26, DISON

Suis vendeur : 25.000 k. Choucroute f.2.082

A céder **40 k. huile** claire, toute préparée, pr peintures ord. à 3,90 le k. Ec. N. H. b. Tél. f.21934

Puits Pompes, Béliers, — Manèges Purins — J. H. POLAIN, r. du Cimetière 3, Ans. 5466

Poêle gaz à v. 50.— et Poêle feu cont. à v. 25.— Ec. K.S., b. Tél. f.2.033

OCCASIONS

nombreuses en Machines à coudre de tt genres depuis 25 frs garanti s. Huile 75 c.; Aiguilles, 1 fr. les 12. Réparations de tous systèmes, prix modér. **27 r. And. Dumont** 22152

Pour vos Chaussures employez les Semelles et Talons **La Flexible** en acier, à pression d'air combiné av. cuir et ANTI-BRUIT. *Breveté S. G. D. G.* S'adr. **E. RÉSIMONT** R. des Buissons 19, Liége R.306

On dés. achet. : Traité de Publicité, p. Hémet et La Publicité suggestive, par Gérin et Espinadel. Ecr. Télégraphe P. D. 53. R.426

Occasions

Occ. : glace, gr. table chêne, 2 garn.-chem., réchaud ém. Place du Nord, 2. f.22078

Pressé. On cherche **MACHINE A ECRIRE** à clavier Belge. - Offre détaillée Télégr. Z. B. 2153

Demande d'occ. tapis carpette en bon état. Ecr. H. D. 14 bureau Télégraphe. f.2.006

Piano occ. à vend. rue Mosselman 57 f.22122

On dem. **Piano** d'occ. place du Marché 33. f.22116

On ch. d'occ. pupitre et malette d'écolier. Ecr. H. J. 14, Télégr. f.22113

Commerces à remettre

Remises et reprises de comm., r. Cathédrale 69. f.21974

A remettre pour cause maladie salon de coiffure au centre. A. M. B. Journal. f.22.23

A remettre pour cause de santé pharmacie-droguerie dans centre import. Ec. X. P. X. 7 bur. du journal. 14009

Enseignement

M. Fernand JACOB, 56, r. Haute, HERVE, diplômé du Conservatoire Royal de Liége, donne leçons piano et solfège. 4141

On dés. con. institutrice pouv. don. leç. prim., 1 à r. l'h. Ecrire bureau journal P. K. f.22139

Capitaux

Prêts sur b. garanties. Ec. M.B.H. bur. Tél. f.21991

Nombreux capitaux à pl. sur 1es hypothèques S'adr. 17, rue Fabry, Liége. f.20747

Mariages

Jeune fille 25 ans, très bien de sa pers., bon. ménagère, désire faire conn., en vue mariage jeune homme 30 à 35 ans, bon ouvrier ou position stable, très sérieux, ne rép. qu'aux lettres signées. W. L. L. bur. Tél. f.21911

Très sérieux. Empl. Etat, 40 ans, 3200 fr., veuf s. enf. ép. dem. ou veuve, 40 45 a., pet. av. Rép. X. Y. Z. journ. f.21893

Elle, 46 ans, établie, désire conn. M., même âge, homme, sérieux, en vue mariage. Ne rép. qu'aux lettres signées. S. V. M. 9 bur. Télégr. f.22087

Objets Perdus

Perdu rue Cathédrale portef. ren erm. bil ets banque et cart. d'id nt. Rapp. cont. réc. 140 Bd d'Avroy. f.220.8

DIVERS

Timbres en caoutchouc Gravures, Encres, 17, rue Féronstrée, 127 4 69

TAPICES HEMORROIDES Guérison radicale par le traitement du Dr Tacini Envoi part. cont. mandat de 5 fr. 50 adress. à la **Pharm. Vivario, à Liége.** f.22135

Transports par motocyclette U. COURTOIS, 82 r. Paradis, Liége. f.22.20

Maison d'Accouchement BURNAY

Fondée en 1880

50 - RUE VARIN - 50

Mme Burnay reçoit tous les jours. Consultat.

Mme NEMERY

accoucheuse de prem. cl. Consult. t. l. jours avant midi sauf vendredi et samedi, rue de l'Académie, 34, Liége. Méth. gar. antis. 1903

E. GERRICH, sage-femme de 1re cl., r. Mandeville 30. Cons. de 9 à 5 h. Mardi, jeudi jusq. 1 h. 4199

Mme CHOMPS accoucheuse de 1re cl. r. Paradis, 134. Consul. tous les jours. f.19561

TESCAUT Pédicure. Rue André-Dumont, 9 1943

Peaux de lapins séchées ou fraîches sont tannées pour fr. 0.50. Rue Basse-Wez, 238. [Près du passage à niveau].

SOURDS

La SURDITÉ et les bourdonnements d'oreilles sont guéris radicalement par traitement du Dr Vanon. Envoi partout contre mandat de 6 fr. 50 adresse à la Pharmacie VIVARIO, à LIEGE. f.22137

On ne trouve plus ni BEURRE ni GRAISSE. Vous obtenez un potage exquis et une sauce délicieuse avec les **CUBES CARNES.** J. HANSEN, 137, bd Em. de Laveleye, 137, Liége. 4512

DENREES ALIMENTAIRES

et POTAGÈRES

sont demandées par la Société

Orenstein & Koppel

VAL SAINT-LAMBERT

OFFRES détaillées avec prix indiqués. 4532

Les Lessives en Poudre autorisées DE LA

Manufacture Royale Espagnole de lessive

Seront représentées à LIÉGE

Lundi au Phare, par la maison Van der Borg DE BRUXELLES. 19057

Belle situation d'Avenir 4529

à personne disposant petit capital, connaissances spéciales pas demandées. Ecr. à Boîte postale, nº 259, Bruxelles

AVIS Situation sérieuse et d'avenir pouvant être accumulée avec d'autres occupations, est à conférer à MM. instruits, bien posés, AYANT RELATIONS et désireux d'augmenter leurs ressources. Société belge connue. — **RIEN A VERSER**, mais personnel actif, très bien rabillonné pouvant voyager dans une région à adresser les demandes en indiquant la mention **S. B. 7. Office de Publicité, 26, rue Neuve, Bruxelles.** 15158

Etude de Maître LEONARD, notaire à Barvaux s/O.

Vente Publique d'une Propriété à PETITHAN (Grandhan)

Le jeudi 3 mai 1917, à 11 heures du matin, chez M. Victor Charlier, cafetier à Petithan, Me Léonard, notaire à Barvaux, exposera en vente publique :

Une propriété d'environ 21 hectares, d'un seul tenant, sans enclave, située entre Rome et Petithan, terroir et des communes de Grandhan et Durbuy, lieu dit « Grand Vivier », à 15 min. du point d'arrêt de Biron et à 3/4 d'heure de la gare de Barvaux, possédant une source intarissable, traversée par un ruisseau et convenant à merveille pour l'élevage du bétail. Cette propriété se compose d'un bâtiment avec dépendances, de plus de 11 hectares de bonnes prairies d'un seul tenant et pour le surplus de sapinières et taillis.

Chasse très giboyeuse et facile.

Jouissance immédiate. Grandes facilités de paiement. En masse ou par lots.

Pour visiter la propriété, s'adresser à M. Léon Collard, garde particulier, à Petithan et pour tous renseignements et conditions, s'adresser au notaire Léonard. f.2020

Ville de Namur

AVIS

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Namur a l'honneur d'inviter les amateurs à lui faire parvenir les projets qu'ils auraient élaborés :

1º Pour la reconstruction de la Place d'Armes de cette ville et de ses abords. Ces plans devront être déposés le 15 mai 1917 au plus tard ;

2º Pour la construction d'un hôtel pour voyageurs, à édifier sur un terrain appartenant à la cité ville, boulevard Ad Aquam, à proximité du pont de Jambes. Ces projets devront être déposés pour le 1er juin 1917 au plus tard.

Les plans terriers pourront être fournis aux amateurs, sur leur demande, par l'Administration communale, au prix de 3 fr. chacun.

Les projets en question devront être remis en mains de M. le Secrétaire Communal, contre reçu, en son cabinet, à l'Hôtel-de-Ville, tous les jours non fériés, de 10 heures du matin à midi. Ils devront être déposés en double exemplaires chacun et être faits en traits noirs ou bruns sur fond blanc.

Namur, le 16 Avril 1917.

Par le Collège :

Le Secrétaire Communal, 4509 CAUCHIE. *Le Bourgmestre,* A. PROCES.

Etude de Me Gustave HENRARD, huissier à Dison, rue Pasdeloup, 27.

Vente judiciaire

GRANDE VENTE PUBLIQUE D'UN

Matériel de Moulin à farine neuf

se composant de concasseur à grains, trois paires de meules neuves, trémies poulies, accessoires, et d'un

Bon Mobilier

Le mardi 24 avril 1917, et jours suivants s'il y a lieu, à 10 heures du matin, il se a procédé, au-devant de la meunerie située à **Dison, rue Neuve, nº 62**, par l'huissier soussigné, à la vente judiciaire de ce qui suit :

Un concasseur de grains à deux cylindres, marque Ganz & Cie, à Budapest ; trois paires de meules à moudre le blé, de 1m40 de diamètre, cerclées ; une mélangeuse à farine, un aspirateur, une trémie de mélangeuse, une trémie à grains, une trémie de concasseur, trois trémies de meule, un filtre à air à manches, trois élévateurs, 5 arbres de transmission, dont deux de 6m50 de long et de 90 m/m d'épaisseur, trois tambours de meules, trois supports de trémies, 4 buses d'élévateurs, 23 poulies de diverses dimensions ; une construction de 17m60 de cloisons en planches, avec plancher en bois de 20 mètres carrés et toiture en tuiles ; un plancher de 109 mètres carrés, avec travers et supports en bois et en fer, et trois poutrelles en fer ayant 10 mètres de longueur ; un escalier de 7 marches, un idem de 10 marches, un idem de 15 marches ; un échafaudage en bois avec trois blocs de maçonnerie en briques servant de support de meules ; engrenages à vis sans fin, babillards, chaînes à godets, tendeur à courroies, anils, coussinets, boulons, manchons volants à vis, ferrailles, une balance avec plateaux, bascules, meules à aiguiser, un tire-sac complet, une brouette de moulin, une idem ordinaire, diverses planches et pièces de bois, deux établis de menuisier, échelle, escabelle, support de potence, etc.

Mobilier. — Cuisinière en fonte, marque Godin ; commode ancienne en chêne, deux garde-robes, armoire de cuisine, secrétaire, petit bureau, glaces, tables, ravons, chaises, bicyclette, machine à lessiver, rideaux, batterie de cuisine et différents objets trop longs à détailler.

Au comptant sans frais pour les acheteurs.

f.21590 (s.) G. HENRARD

Vente publique d'un

BEAU MOBILIER

et Objets d'Art.

LUNDI 23 AVRIL 1917, à 1 h. 1/2, en la Salle du Terminus, boulevard d'Avroy, 14, à Liége, l'huissier Labeye vendra publiquement savoir :

Salon L. XV, salle à manger moderne, chambre à coucher L. XV en noyer ciré. Chambre en acajou poli. Tapis de pieds en laine et en linoleum. Glace. Garniture de cheminée. Fauteuils. Chaise-longue. Porte-manteau de couloir. Rideaux. Couvre-lits. Batterie de cuisine. Enfin quantité d'objets dont le détail serait trop long.

Au comptant avec 10 p. c.

[s] P. LABEYE.

EXPOSITION :

Lundi 23 avril de 10 à 12 heures. 19056

GRAVIER du Rhin de Hollande

Alfred St-GEORGES, à Antheit

Arrive de suite bateau de 350 tonnes. Déchargement : Huy, Statte, Andenne. f.21855

Lucien Brassinne-Etienne

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE 4474

du Café des Mille Colonnes

Boulev. d'Avroy, 24. - 3 Billards

GUÉRISON DE LA HERNIE

assurée par les bandages COUTURIER. Lire tous les samedis la description des appareils.

Monsieur COUTURIER, *reçoit tous les jours, rue Monulphe, 83, Liége. Derrière la caserne St-Laurent).* 1959

Namur, le 22 avril, place Léopold, 1.

Huy, le 29 avril, rue Entre-2-Portes, 50.

Bruxelles, les 27 et 28 avril, rue des Charbonniers, 12.

Verviers, le 6 mai, rue du Gymnase, 48

LA **Potion** DES **Chartreux**

guérit GOUTTE, SCIATIQUE, RHUMATISME. — Traitement spécial pour ECOULEMENTS anciens et récents. HÉMORRHOIDES. VARICES, ULCÈRES, guéris par remède certain. 5230.

Pharmacie VANDERSTEEN, rue Grétry, 14, Liége

Graines de betteraves

Garantie - Loyauté

—o— 25000

Disponibles 5000 kilos fourragères Eckendorf jaunes géantes, provenant des domaines de Friedrichshaverth en Thüringen. Seul agent pour la Belgique : A. LABBAYE, WAVRE. Représenté au *Pilori, Liége*, lundi de 2 à 4 h

Comptoir d'Electricité du Bassin de Liége

ASSEN et DEBRY

3, Rue Velbruck, 3 (au fond très), Liége

Matériel électrique pour installations d'éclairage intérieures et extérieures. Câbles, fils, cordelières, tubes isolants, isolateurs, lampes, matériel étanche. 4.57.

Prix spéciaux pour électriciens et revendeur

Grand Disponible

50 Caisses **Allumettes.**

200 Caisses **Lessive** très bonne qualité à fr. **20.**— la caisse.

Savons de Toilette **Karnemelk, Topaze** et **Dubois.** f.21787

380 kilos **Acide acétique.**

6000 **Sacs à Sel** en papier neuf.

- Comptoir d'Alimentation -

LIÉGE - 41, Rue Darchis - LIÉGE

On demande à louer ou à acheter des camions de 5 à 10 tonnes. De préférence à basculer, 150 francs par mois. (f. 22112

Entreprise Générale de Transports 21, Rue de la Liberté, à Liége

SACS

en papier extra solide

remplaçant SACS JUTE pour :

25 Kº, 3 épaisseurs, à fr. 3.60 le mille.

50 Kº, 4 épaisseurs, à fr. 6.00 le mille.

franco domicile, livraison rapide.

R. LÉONARD FILS Avenue Van Volxem, 322

FOREST BRUXELLES

Mise Maison à ENSIVAL-LEZ-VERVIERS

Fournisseur des principaux marchands en sel de la place. 4490



AU PONT NEUF

Salle de Ventes

VAESSEN

55, Quai des Pêcheurs, Liége

Lundi, à 2 h., l'huissier Louis CLOSSET vendra publiquement meubles et objets dont le détail serait trop long.

[Voir affiches] — 10 % pour frais.

ENTRÉE LIBRE.

Tous les jours, Vente à main ferme. f.21537

ON DEMANDE pour le

Grand Duché de Luxembourg

300

4335

bons ouvriers terrassiers

pour des Travaux de chemins de fer

Salaire environ fr. 8.00 par jour. Logement gratuit. Bonne et suffisante nourriture à prix modéré et 1/2 kg. pain par jour. S'adresser avec carte d'identité et carte de contrôle, à M. KIMMES

24, rue Grétry, 24. - Départ de suite.

F. MALHERBE, Liége. — Editeur L. DEVOS